

LA FORCE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°630 - Juillet-Août 2021

Prochaine parution : Mardi 7 septembre 2021

2€

**NON aux licenciements
aux baisses de salaires
à la "relance
quoi qu'il en coûte"**

Roissy - Les travailleurs d'Aéroports de Paris mobilisés contre la baisse des salaires



Non à l'opération militaire européenne Tabuka au Sahel ... p.16

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Prendre des forces pour les combats qui viennent

La stratégie de Macron tient en une phrase : « la relance, quoi qu'il en coûte », entendez par là, quoi qu'il en coûte pour les travailleurs, les masses populaires, les jeunes, les chômeurs et précaires... Pour beaucoup, c'est le couperet des annonces de fermetures, de licenciements, car la relance a besoin d'entreprises ultra compétitives. Pour les mêmes raisons, pour pratiquement tous les travailleurs, ce sont les restructurations à marche forcée, les suppressions de postes, les injonctions à aller se former à toute vitesse, et pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, à accepter les bas salaires, les conditions de travail les plus flexibles...

Il n'est plus question de revaloriser les salaires, d'améliorer les conditions de travail des personnels de santé. Les sorties hypocrites, vieilles d'un peu plus d'un an, sur les salariés « de la première et de la deuxième ligne », que Macron et Cie se sont bien gardés de qualifier de « premiers de corvée », font place aux accusations de manque de civisme, de responsabilité, parce que tous ne sont pas vaccinés. Les menaces de sanctions ne sont pas loin, même si certains responsables de service font remarquer que le manque de personnel ne permet pas de se passer de ce personnel « récalcitrant ».

Les solutions à la prise en charge des personnes âgées et dépendantes, c'est pour le plus grand nombre, des familles qui n'ont pas les moyens de payer très cher les colocations séniors, le recours aux travailleurs et surtout travailleuses de l'aide à la personne, toujours aussi mal payés, toujours aussi contraints de multiplier les déplacements et les prestations. Quant aux jeunes qui sortent de pratiquement deux années de scolarité chaotiques, malgré l'engagement de la grande partie des enseignants pour essayer de limiter la casse, ils se retrouvent, pour les uns, sans stage, sans formation pratique, et dans un très grand nombre de cas, déjà « discriminés » aux yeux des patrons ou de ceux qui décident des entrées dans les filières universitaires. Mais aux yeux de Blanquer, tout s'est bien passé, raison de plus pour passer au « contrôle continu général » pour un Bac qui n'aura plus de caractère national, et dont la « valeur » dépendra du lycée qui va le délivrer. Les inégalités vont exploser.

Mais tout ne réussit pas, loin de là, à ce président « disruptif », qui provoque, veut toujours surprendre et donner l'impression de garder le contrôle.

Les résultats des élections régionales et cantonales, avec des taux d'abstention jamais aussi élevés, sont d'abord un camouflet pour lui, et son parti, qui obtient les plus faibles résultats. Certes, il n'est pas

le seul à en faire les frais, mais sa tactique consistant à surjouer et à anticiper sans cesse une confrontation avec M. Le Pen aux présidentielles, est pour le moins compromise. La droite se prend à rêver à un retour, mais derrière qui ?

En fait, cette abstention qui se répète traduit l'essoufflement de l'électoralisme, qui prétend que le changement passe nécessairement et principalement par les élections. Cela est lié à la profondeur de la crise du système, dans tous les domaines, au fait que d'une alternance à l'autre, c'est toujours l'oligarchie qui dirige, les monopoles qui dictent leurs lois et imposent leurs priorités à toute la société, au niveau national et international.

Mais plus important, ce sont les résistances qui se multiplient, envers et contre la propagande qui encourage à tout sacrifier sur l'autel de la relance des profits des monopoles, des bénéfices des grands actionnaires, les Bernard Arnault et autres Bolloré, que Macron ne cesse d'encenser.

Les ouvriers des fonderies continuent à se battre, avec l'appui des populations des villes frappées par les fermetures d'usines ; les salariés de la grande distribution ne se résignent pas devant les plans de restructurations pour plus de profits ; les travailleurs de la SNCF et ceux d'Aéroport de Paris, n'acceptent pas les baisses de salaires, les suppressions d'emplois, le démantèlement et la privatisation, décidées avant la crise sanitaire et relancées ces dernières semaines, comme si de rien n'était. Comme si les salariés avaient « oublié » les milliards d'argent public versés par le gouvernement à ces entreprises.

Ces résistances vont se poursuivre, car la liste des attaques s'allongent : réforme des retraites, réforme de l'assurance chômage, même si gouvernement et patronat parlent de les aménager, craignant visiblement une contestation sociale qui compliquerait la fameuse « relance ». Il y a aussi les mobilisations contre les expulsions locatives, qui reprennent, celles qui se poursuivent contre les violences et l'impunité policières, encouragées par la détermination de collectifs, comme le collectif Adama.

Certes, les militants sont, comme la grande majorité des milieux populaires, fatigués par ces mois de confinement à répétition, et comme eux, ils ont besoin de « recharger les batteries », pour reprendre le combat, tout en étant prêts à riposter aux mauvais coups de l'été.

Notre journal reparaitra en septembre, pour poursuivre le travail d'explications, de mobilisation, en faveur de la rupture révolutionnaire avec ce système capitaliste impérialiste en crise, en France et dans le monde.★

Pour une rupture révolutionnaire avec le système

Notre document « Pour une rupture révolutionnaire avec le système » est désormais disponible dans les librairies suivantes :

- ANTIDOTE
88 rue d'Avron
18000 BOURGES
- LA MACHINE A LIRE
Place du Parlement
33000 BORDEAUX
- LA MAUVAISE REPUTATION
19 rue des Argentiers
33000 BORDEAUX
- LIBRAIRIE DU CONTRE-TEMPS
5 cours Victor Hugo
33310 BEGLES
- LIBRAIRIE GEORGES
300 cours de la Libération
33400 TALENCE
- MAYPRESSE
14 rue Rosenberg
37700 ST PIERRE DES CORPS
- LIBRAIRIE QUAI DES BRUMES
120 Grand Rue
67000 STRASBOURG
- LIBRAIRIE JEAN JACQUES ROUSSEAU
64 rue de la Croix d'Or
73000 CHAMBERY
- LIBRAIRIE LA MEMOIRE DU MONDE
36 rue Carnot
84000 AVIGNON
- IBRAIRIE LE PRESSE PAPIER
28 avenue Gabriel Péri
95100 ARGENTEUIL
- LIBRAIRIE PARALLELES
47 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
- LIBRAIRIE PARALLELES
47 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
- LIBRAIRIE LE POINT DU JOUR
58 rue Gay-Lussac
75005 PARIS
- LIBRAIRIE LE MONTE EN L AIR
2 rue de la Mare
75020 PARIS
- LIBRAIRIE LE MERLE MOQUEUR
51 rue de Bagnolet
75020 PARIS
- LE JARGON LIBRE (en lecture)
32 rue Henri Chevreau
75020 PARIS
- LIBRAIRIE QUILOMBO
23 rue Voltaire
75011 PARIS
- LIBRAIRIE LA BRECHE
27 rue Taine
75012 PARIS
- LIBRAIRIE DES RESISTANCES
4 villa Compoin
75017 PARIS

**Abonnez-vous
pour 3 numéros
gratuit à partir
de notre site
www.pcof.net**

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier)	26 €
Version électronique (pdf)	26 €
Pli fermé	32 €
Abonnement avec soutien	35 €

Chèque à l'ordre de : Société En Avant
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Notre carte de visite : le document « Pour une rupture révolutionnaire avec le système »

Les messages sur les risques d'un déconfinement trop rapide, sans précautions, avec des variants qui prennent le dessus et qui résistent aux vaccins, se succèdent. Après les jeunes, ce sont les personnels des Ehpad, les infirmières et aides-soignantes qui sont montrés du doigt, parce que le pourcentage de vaccination est faible, comparativement à la moyenne nationale.

Ce sont ces personnels qui ont été « en première ligne », sans masque, sans protections, sommés de venir travailler, même quand ils étaient « positifs », présentés un temps comme des héros, mais qui n'ont jamais été payés de retour, notamment au niveau des salaires. Ils se sont vus divisés par catégories, relégués à des tâches d'exécution – fini l'esprit d'équipe – à la course permanente et à la polyvalence, parce que le manque d'effectifs n'a pas été comblé, que le personnel est géré selon les critères de rentabilité - tant de minutes par lit. Alors qu'au plus fort de la pandémie, ils avaient été « reconnus » comme « essentiels » à la société, notamment auprès de nos anciens, ils ont longtemps été les derniers de la liste des personnes à risques prioritaires pour les vaccins, et ce ne sont pas ceux réputés les plus efficaces qui leur ont été proposés ça fait beaucoup de frustrations, de colères, de mépris, à quoi s'ajoute aujourd'hui une entreprise de culpabilisation qui revient à les rendre responsables d'une épidémie de toute façon non maîtrisée. Beaucoup de ceux qui parlent d'éthique, de sens de la responsabilité, sont les mêmes que ceux qui ont menti durant les deux premières vagues, et surtout, qui continuent à appliquer une poli-

tique de rentabilisation du secteur de la santé, sur le dos des personnels et des malades. Ceux qui reprochent le « manque de civisme » de ces personnels et qui déplorent le questionnement du « modèle démocratique » que cette attitude sous-tendrait, ont souvent les mêmes discours devant l'abstention massive aux dernières élections régionales et départementales (oubliant au passage l'épisode des municipales maintenues en mars 2020).

Ces phénomènes ne sont pas des signes d'un haut niveau de conscience politique collective, a fortiori révolutionnaire, mais ils traduisent, chacun dans son domaine, un rejet d'un système qui nie « démocratiquement » les intérêts des masses populaires et réduit toujours plus les possibilités de vivre décemment pour de larges secteurs du peuple. Les jeunes qui ont voulu fêter et se souvenir d'un des leurs, noyé, suite à des charges policières à Nantes, en juin 2019 ; celles et ceux qui ont cru pouvoir chanter et danser à la République pour la fête de la musique (21 juin)... ont eu droit aux charges de police, aux gaz lacrymogènes et aux grenades de désencerclement, toujours en service dans les forces de « maintien de l'ordre ».

Macron était ce même jour avec son ami Bernard Arnault – entouré de toute sa famille et d'Anne Hidalgo – pour l'inauguration de la Samaritaine rénovée, un des joyaux du monopole LVMH : il a vanté « le retour à la vie de ce temple du shopping et de l'art de vivre à la française ».

Quel fossé entre « leur » monde et celui de la grande majorité qui écoute de moins en moins ceux qui gouvernent et pour qui « l'art de vivre »,

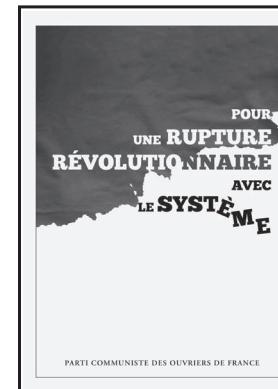
c'est la nécessité de résister, de se battre chaque jour.

C'est ce que nous retenons de la période qui va du déconfinement à la débâcle électorale des élections régionales et cantonales : c'est la lutte de classe qui se déconfine le 1^{er} Mai, malgré la répression policière, c'est la mobilisation contre la réaction, l'Etat policier, l'Etat des patrons, comme on l'a vu le 12 juin ; ce sont les mobilisations pour empêcher les expulsions, les luttes contre les licenciements, avec des grèves, des blocages qui durent des semaines ; la colère qui éclate chaque jour et celles qui se développent contre la surexploitation et l'intensification du travail, dans les grandes entreprises et chez les sous-traitants, dans le commerce, l'aide à la personne, l'hôtellerie, les centres commerciaux, les services publics... pour relancer la machine économique – quoi qu'il en coûte, nouveau leitmotiv du gouvernement et du patronat – avec moins de travailleurs ; ce sont les actions contre la répression antisyndicale.

C'est aussi le début d'une prise de conscience de la dangerosité d'un système comme le Service National Universel (SNU) qui veut embrigader

les plus jeunes, dès 16 ans en les confiant à des militaires, policiers, « éducateurs » (?) au respect de l'ordre dit « républicain » qui criminalise de plus en plus la contestation sociale. C'est le refus et la dénonciation plus forte de la politique de guerre, au Mali, au Sahel, que Macron veut continuer « sous un autre format », plus européen et otanien et la prise de conscience que la politique de Biden, c'est plus de confrontation avec La Chine, plus de militarisation de l'espace, plus de provocations aux frontières de la Russie, avec un Macron qui suit le mouvement.

C'est enfin, avec le succès des initiatives autour de la Commune de Paris, un retour vers l'idée de la révolution, comme seul moyen de changer vraiment, changer de système. Les succès des initiatives prises par les organismes de notre parti, autour de la Commune, autour de notre document « Pour une rupture révolutionnaire avec le système » sont un encouragement à poursuivre et à élargir le travail pour faire connaître et organiser les débats autour de ce qui est devenu, en quelque sorte, la carte de visite de notre parti. ★



Pour une rupture révolutionnaire avec le système

Prix : 12 € (port inclus)

Version électronique : 8 €

A commander :

- à partir de notre site :
<http://www.pcof.net/contact/>

- ou en nous écrivant à notre adresse postale : Sté En Avant 15 cité Popincourt 75011 Paris

Les résultats des élections régionales et cantonales

Nous reproduisons de larges extraits de notre communiqué du 21 juin, concernant l'analyse des résultats d'un scrutin marqué par le taux d'abstention inégalé. Il n'a pas diminué au second tour, malgré les injonctions à « aller voter » lancées par tous les candidats, en particulier M. Le Pen qui a « engueulé » ce qu'elle considère comme « son » électorat, qui ne l'a pas suivie.

Le deuxième tour a reconduit les listes menées par les sortants : la carte des majorités qui sont à la tête des « grandes régions » reste identique à celle de 2015, mais avec 11 millions d'électeurs en moins ! Les seuls « basculements » concernent la Réunion (gagnée par une coalition de gauche), la Martinique (gagnée par le PS au détriment de la coalition sor-

tante dirigée par Marie-Jeanne du MIM), la Guadeloupe restant dirigée par le sortant macronien et la collectivité de Guyane, gagnée par une coalition qui bat le président sortant, de droite. Les deux grandes listes sanctionnées de ce deuxième tour ont été celles du RN et celles de LREM, avec un désaveu adressé plus particulièrement à Macron.

A peine les résultats connus, on a assisté à la course à la candidature aux présidentielles de 2022. Les trois principaux candidats de droite réélus ont vite oublié leurs engagements à assumer pleinement leur mandat régional, pour prétendre incarner l'alternative à Macron. EELV revendique le statut de force motrice à gauche et le PS se voit déjà le plus « présidentiable ». Tous se félicitent du recul du RN, même ceux qui,

comme les responsables du parti macronien, n'ont cessé d'œuvrer à la confrontation Macron-Le Pen. Quant à Macron, il prétend « enjamber » ce nouveau revers électoral en relançant les contre-réformes non abouties – retraite, assurance chômage – et en engageant de nouvelles, comme celle sur la dépendance. Mais la crainte d'un mouvement social d'ampleur, dans le contexte de « la relance quoi qu'il en coûte » pousse certains dans son camp à conseiller la prudence.

Analyse des résultats

Les résultats du premier tour des élections régionales et départementales sont avant tout marqués par un taux très élevé d'abstentions : 68 % en moyenne, avec des taux encore

plus élevés dans les milieux populaires. Cette tendance qui se manifeste depuis plusieurs années à toutes les élections, a plusieurs causes, et il serait faux et réducteur de n'y voir qu'un désintérêt individuel pour la « politique ». Ce phénomène existe bien sûr, fruit de l'exasération de l'individualisme proné dans cette société de plus en plus inégalitaire, de plus en plus dure pour les laissés-pour-compte de la crise. Mais il y a aussi le sentiment renforcé qu'aucun changement profond dans la société, ne peut sortir d'élections dans le cadre des institutions de cette Cinquième République. L'idée qu'à travers les élections locales il serait possible de gagner plus de moyens pour avoir prise sur les décisions et les situations immédiates, se heurte à la réalité du renforcement ●●●

Les résultats des élections régionales et cantonales (suite)

●●● du pouvoir de plus en plus centralisé, dans tous les domaines. L'illustration en a été donnée une nouvelle fois à travers la gestion de la crise sanitaire par un « comité de défense » qui décide, informe et court-circuite tous les échelons et mécanismes de discussion de la démocratie bourgeoise parlementaire « décentralisée ».

Même s'il est encore minoritaire et difficilement quantifiable, il y a aussi un courant qui refuse de participer à ces élections, en s'abstenant consciemment, et qui continue à affirmer que les changements en faveur des travailleurs, des masses populaires, ne s'arrachent qu'à travers la lutte, pour rompre avec ce système. C'est le sens de notre position d'abstention au premier tour de ces élections.

Ce taux d'abstention élevé signifie pour toutes les listes et pour tous les candidats, un énorme déficit de légitimité pour prendre des décisions qui vont nous concerner toutes et tous. Il signifie aussi que la base électorale de chaque liste, fusionnée ou non, est limitée.

Ceci dit, plusieurs messages politiques ont été donnés à travers ces résultats, taux d'abstention élevé compris.

Le premier concerne le RN, promu grand gagnant de ces élections depuis le début de la campagne et futur finaliste des présidentielles de 2022. Il est clair : le RN ne capitalise pas le mécontentement de l'ensemble des couches populaires, des travailleurs et des ouvriers, femmes et hommes, de la jeunesse. S'il arrive en seconde position dans plusieurs régions et en première position en PACA, ce qui, en

soi, est grave, il n'a pas réussi à élargir sa base électorale. Ses dirigeants en sont conscients, qui n'ont cessé de multiplier les appels à la « mobilisation électorale » de leurs propres troupes.

Un des artisans de cette opération de promotion du RN, n'est autre que Macron, les grands médias, les instituts de sondage... **C'est ce même Macron et son parti qui subissent un nouvel échec cinglant dans ces élections.** Ses candidats, qui se voyaient déjà en position d'arbitres au second tour pour monnayer leur soutien aux listes de droite « contre le RN », en obtenant dans la foulée quelques élus, déchantent. Ce nouveau camouflet infligé à Macron est le second message politique de ce scrutin.

Celles et ceux qui sont allés voter ont favorisé les élus « sortants » qui ont géré les régions. La droite bénéficie de cette « prime au sortant », notamment les Bertrand et autres Wauquiez, mais c'est aussi le cas pour les élus sortants du PS.

Les consignes électorales répondent à chaque contexte politique

Contrairement à 2010, puis 2015, où nous avons fait campagne avec le front de gauche, nous n'avons pas fait de campagne et notre position lors de ces dernières élections régionales a été celle de l'abstention. Ne pas faire campagne, c'est donner notre position, la faire connaître, sans en faire un enjeu, comme a pu l'être, en 2015, celui de la tribune

politique que la campagne électorale nous a donnée à l'époque, dans le cadre d'une politique d'unité avec d'autres forces, pour combattre la politique néolibérale, sur un certain nombre de questions.

Entre 2015 et aujourd'hui, les régions n'ont pas changé dans leur essence : ce sont des institutions qui gèrent des dossiers importants, comme celui des transports des voyageurs, de la culture, l'entretien et la construction des lycées... Ce qui a changé, c'est d'une part la crise qui est « gérée » par les exécutifs, avec certes des différences selon qu'il s'agit de la droite ou de la gauche, mais qui font des arbitrages dans le cadre de la « soustraitance » de la politique néolibérale. D'autre part, c'est la priorité que nous donnons à la lutte pour la rupture avec le système capitaliste impérialiste, qui entre difficilement dans le cadre bureaucratique et institutionnel d'une campagne pour élire des élus régionaux.

Au deuxième tour de ces élections, notre consigne s'est adaptée aux enjeux issus des résultats du premier tour, dans chaque région. Pour cela, nous avons pris en compte un certain nombre de critères.

D'abord, celui de l'abstention qui, tout l'indiquait, allait rester à un niveau élevé. D'autre part, les « sortants » avaient toutes les chances de se faire réélire, qu'ils soient PS ou droite. Il n'était pas question pour nous de céder aux pressions du vote pour des candidats de droite, pour « faire barrage au RN », comme on l'a vu en PACA, où la liste de gauche a été sommée de se retirer et d'appeler à voter pour le candidat de la droite. Nous avons également pris en compte

les alliances et regroupements qui se sont concrétisés au lendemain du premier tour, notamment en Ile-de-France, où les trois listes – celle d'EELV, celle emmenée par la candidate de la FI, et celle du PS – ont rapidement fusionné, face à la liste de Pécresse qui s'est immédiatement lancée dans une campagne réactionnaire agressive, destinée à attirer des voix de l'extrême droite.

Pour toutes ces raisons, nous avons mis en avant le fait de **délegitimer** la liste Pécresse par l'abstention, tout en disant que le vote pour la liste de gauche y contribuait également.

Les élections départementales sont à l'image des régionales

Il n'était pas facile de comprendre les enjeux de ces élections et leur mécanisme. Les problèmes de distribution des plis électoraux, confiée à La Poste et à une société privée, n'ont rien arrangé.

Les élections départementales sont « coincées » entre le poids grandissant des régions et les regroupements des communes rendus obligatoires par les différentes réformes des collectivités territoriales. Quel rôle et quel poids ont les binômes qui se présentaient très souvent sans étiquette, au sein des départements, qui gèrent des questions sociales (RSA...), avec des moyens financiers réduits ? Ces questions ont largement été évacuées. Les résultats, tronqués par le taux d'abstention aussi élevé que celui des régionales, sont du même type : les « sortants » sont majoritairement réélus. ★

Retour sur les marches du 12 juin

Les marches du 12 juin ont été un succès qui montre que le potentiel de mobilisation contre l'extrême droite et contre ceux qui reprennent ses idées, est important. Elles ont eu lieu dans un contexte où l'extrême droite a saturé les médias à travers notamment les textes de généraux et de militaires appelant à la guerre internationale et nationale contre l'islamisme (voir *La Forge* de juin, « L'activisme de l'extrême droite au sein de l'armée »), la tenue d'un rassemblement organisé par un syndicat policier identifié comme d'extrême droite, qui nous a fait dire, dans ce même journal, « Non, il ne fallait pas aller au rassemblement des policiers devant le parlement ». Bien sûr, la proximité des élections régionales, avec le battage incessant autour de la victoire annoncée des candidats du RN, a été un élément important pour certaines forces pour

appeler à cette manifestation, « pour faire barrage à l'extrême droite ». Mais cela n'a pas été la tonalité générale de ces marches qui ont fait le lien entre la montée de la réaction et l'Etat policer qui a connu un renforcement, notamment depuis le mouvement contre la loi El Khomri (du temps de Hollande), puis celui des gilets jaunes et ensuite, avec la succession des lois liberticides, notamment la « loi de sécurité globale ». Le fait que l'initiative ait été prise par un large collectif national d'organisations avec des partis, des associations, des syndicats et par des personnalités qui se sont engagées publiquement, a contribué à son succès, notamment à Paris. En province, les mobilisations ont été certes nombreuses (140) mais d'ampleur assez limitée, comparativement à celles qui s'étaient développées contre les lois liberticides. Mais elles

ont souvent été l'occasion pour les associations, les collectifs mobilisés sur des questions précises – la défense des droits des migrants, ceux des jeunes sans-papiers menacés d'expulsion, mais aussi les organisations qui défendent le droit au logement, de se faire entendre.

Il y avait beaucoup de médias au départ de la manifestation parisienne, pour interviewer les leaders politiques présents autour de la question « est-ce que la gauche va s'unir aux élections présidentielles ? ». Cette focalisation n'a pas été appréciée par bon nombre d'associations, qui ont fait un gros travail de mobilisation.

Notre parti s'est engagé dans la préparation au niveau national et dans de nombreuses villes, en faisant notamment un travail en direction des syndicalistes et des organisations syndicales dans lesquelles nous tra-

vaillons. Le fait que l'appel n'a pas été repris par plusieurs UD CGT, alors que la Confédération appelait, n'a pas facilité la mobilisation. Quelles que soient les « explications » avancées – ou l'absence d'explication –, cette attitude n'est pas juste.

Nous avons mis en œuvre, à travers le tract national, les panneaux, notre orientation de lier le combat contre la fascisation, qui inclut celui contre l'extrême droite mais qui ne se réduit pas à cette dimension, au combat contre le système capitaliste impérialiste qui fait payer la crise aux travailleurs, aux masses populaires et aux peuples. Nous invitons nos lecteurs à consulter notre site qui rend compte des mobilisations à Paris et en province : <https://www.pcif.net/succes-des-manifestations-du-12-juin/> ★

Fin de la trêve hivernale

Non aux expulsions et harcèlement des sans-abri !

Le 1^{er} juin a pris fin la trêve hivernale des expulsions. Repoussées cette année encore de deux mois pour cause de pandémie grâce à la mobilisation et à la vigilance des organisations de défense du droit au logement, les expulsions ont repris à un rythme soutenu et parfois musclé, les propriétaires et les bailleurs sociaux entendant rattraper très vite « le manque à gagner » que cette trêve représente pour eux. Le 23 juin, un locataire de Pierrelaye, dans le Val-d'Oise, est mort d'un coup de « tazer » au cours de son expulsion. Dans son communiqué, le DAL souligne « que l'expulsion locative est un acte violent, pouvant donner lieu à des actes de désespoir » et rappelle que ce cas n'est malheureusement pas le premier, « sans compter tous les locataires expulsés, abandonnés sur le trottoir et morts de la rue après des années de déchéance et de désespoir... ». Et de lancer l'alerte : « 2021 et surtout cet été s'annonce terrible avec 30 000 expulsions annoncées par le Gouvernement sur toute la France. (...) L'aggravation

de la crise du logement, produite par la hausse des prix immobiliers, fonciers et locatifs, par la baisse des APL, par la crise sanitaire, ont paupérisé de nombreux locataires. La circulaire d'instruction Wargon/Schiappa de fin avril demandant aux Préfets de mettre en place des solutions d'hébergement ou de relogement ne sont pour l'instant que des paroles en l'air.

Dix jours auparavant, la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, avait annoncé que les 43 000 places d'hébergement d'urgence créées depuis le premier confinement seraient prolongées jusqu'à mars 2022. Un nombre notoirement insuffisant au vu du nombre de personnes déjà sans domicile – leur nombre était estimé en 2019 à 300 000 par la Cour des Comptes – mais depuis la crise sanitaire, ce nombre n'a cessé et va continuer de grossir. Nombre de ménages, victimes du chômage et de la précarité, ayant vu leurs ressources s'effondrer, se sont retrouvés à la rue faute de pouvoir payer leur loyer ou

risquent de l'être si elles sont expulsées.

Et contrairement à ce que l'on peut penser, la période estivale n'est pas moins dangereuse et mortifère que la période hivernale. Nombre de structures d'accueil ferment l'été ou disposent de moins de dons pour continuer à assurer des repas. De plus, l'alternance de périodes de canicule et de fortes pluies orageuses, rendent la vie des sans-abri particulièrement pénibles. Conjointement aux expulsions, on assiste aussi à une répression de plus en plus acharnée à l'encontre des sans-abri, en particulier des jeunes migrants et demandeurs d'asile à la rue, notamment des jeunes Afghans, régulièrement pourchassés par la police des jardins et trottoirs de la capitale. Le soir même de la manifestation marquant la fin de la trêve hivernale organisée par les associations de défense du droit à un logement décent pour tous, des jeunes migrants majoritairement Afghans, étaient chassés manu militari par la police de la place de République.

Avec l'aide du collectif *Réquisitions*, ils se sont installés dans le Jardin Villemain à Paris 10^e. Les 546 personnes présentes ont finalement pu être mises à l'abri quatre jours plus tard, associations et habitants du quartier se relayant jour et nuit pour assurer leur protection, organiser la logistique et les distributions matérielles et alimentaires. Depuis quatre mois, le combat du collectif *Réquisitions* avec les principaux intéressés, prêts à se battre et à affronter la répression policière, a permis de mettre à l'abri quelque 2 700 personnes à la rue mais comme il le souligne « *plusieurs dizaines de milliers de personnes sont, elles, toujours à la rue à Paris et en France* » alors que « *selon l'Insee, plus de 400 000 logements sont vacants en Ile-de-France et 3,1 millions en France* ». Avec les associations nous exigeons :

- Arrêt des expulsions sans relogement
- Effacement des dettes de loyers pour cause de précarité
- Relèvement des APL et baisse des loyers. ★

Redon (35)

Déconfinés, oui, mais pas libres pour autant !

Les jeunes, dont on n'a cessé de souligner à quel point la crise sanitaire les a frappés et empêchés de vivre, ont été, à Redon, la cible d'une violence policière inouïe. Pour commémorer les deux ans de la mort de Steve Maia Caniço, victime de la répression policière lors de la fête de la musique, le 21 juin 2019, un rassemblement musical festif a été organisé le 26 juin à Redon, sur un hippodrome désaffecté.

Un choix destiné à dénoncer les orientations du procureur de la République, en charge de l'enquête sur la mort de Steve, et auteur de lourdes sanctions pénales contre les organisateurs de la rave du Nouvel an à Lieuron. « *Sa gestion des dossiers est l'exemple même d'une politique anti-jeunes et anti-fête. Une vision d'une société orwéienne que nous combattrons toujours avec cette même soif de vie, de joie et de liberté !* » dit le collectif Mascarade. « *A la mémoire de Steve Maia Caniço, en soutien aux inculpés de la Maskarade de Lieuron et pour toutes les victimes de la répression, notre seule volonté était de brandir haut et fort la musique comme étendard et comme élément indissociable de nos vies* », a précisé le collectif.

Plus de 400 gendarmes ont été expédiés pour interdire la fête. Pour empêcher l'installation du technival,

toute la nuit, ils ont attaqué à coup de grenades lacrymogènes et de tirs de LBD y compris le poste de soin. Ils ont sciemment détruit téléphones, ordinateurs, amplis, haut-parleurs. « *Les gens savent que leur matériel peut être saisi, c'est la loi... mais dans ces cas-là, il y a une procédure judiciaire, un jugement. Là, ils ont tout détruit, tout cassé. A coups de hache !* » Selon des sources au sein du collectif d'organisation, les dommages s'élèveraient à 200 000 €. Les violences physiques ont conduit à ce qu'un jeune ait une main arrachée. Il y aura eu sept heures d'affrontements, mais à l'écart, au petit matin, les festivaliers ont réussi à installer un mur de son et, samedi matin, vers 8 heures, la fête a commencé après le retrait des gendarmes jusqu'en fin d'après-midi.

A dix kilomètres à la ronde, gendarmes et CRS bloquaient les accès, y compris à la presse. Ce sont pourtant environ 1 500 jeunes qui ont réussi à se retrouver, passant à travers champs, pour rejoindre le festival. Associations et syndicats ont pointé la responsabilité du préfet d'Ille-et-Vilaine et du ministre de l'Intérieur, G. Darmanin : « *Le préfet d'Ille-et-Vilaine et le ministre de l'Intérieur devront apporter des réponses claires et nous expliquer pourquoi le dialogue avec une jeunesse – enfermée depuis*

18 mois (...) – est-il impossible », a revendiqué l'*Observatoire rennais des libertés publiques (Orlib)*. « *Était-il nécessaire et indispensable d'inonder de gaz lacrymogène la prairie occupée par ces jeunes ; de lancer des grenades de désencerclement (qui était encerclé ?) dont la dangerosité n'a cessé d'être dénoncée depuis les premières manifestations de Gilets Jaunes au cours desquelles il y a eu une multitude de mutilations graves ?* »

Cela devient une habitude : les jeunes, qui pourtant ont été malmenés, sacrifiés depuis le début de la pandémie sont la cible d'une répression sans nom dès qu'ils tentent de se réunir pour faire la fête.

Il y a doublement lieu de s'inquiéter des scènes auxquelles on a assisté. D'abord parce que leur violence, et l'arbitraire dont elles sont le signe, n'ont pas leur place dans notre démocratie. Comment s'habituer à ces perpétuelles démonstrations de force et d'autorité de l'Etat pour des motifs aussi grotesques que la fête et l'amusement ?

Mais aussi parce que ce qui s'est passé à Redon est aussi le signe d'une grande injustice. Les jeunes ont été les grands sacrifiés de la pandémie. Interdits de vivre et de sortir, étudiant dans des conditions souvent très difficiles, nombreux sont ceux

qui ont sombré dans la dépression et le découragement. Quiconque a recueilli le témoignage de ces jeunes sait combien le mal est profond. La solitude s'est généralisée, certains étudiants exprimant leur désespoir à travers les réseaux sociaux. La manière dont la jeunesse se réapproprie la rue est une forme de révolte et a donc quelque chose de politique. Le « en même temps » du gouvernement ne tient plus : libérer de manière aussi conditionnelle la jeunesse ne peut aboutir qu'à des scènes de colère. Tout cela est d'autant plus choquant que le gouvernement n'a de cesse, depuis quelques mois, de s'adresser à la jeunesse en vue de l'élection présidentielle, en multipliant la communication en leur direction comme le pass culture, la vidéo avec les youtubeurs McFly et Carlito, la communication du chef de l'Etat autour de l'Euro, etc.

Même si Macron prétend séduire la jeunesse à coup de com' et de marketing opportuniste auprès d'influenceurs apolitiques, il laisse la police et ses préfets réprimer la jeunesse populaire. ★

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/redon-35600/redon-une-semaine-apres-la-rave-party-400-personnes-se-rassemblent-devant-la-sous-prefecture-141a5de2-d66e-11eb-b1dc-a73451ceafbf>

Non au nucléaire et à son monde !

Procès des militants anti-Cigéo

Notre journal s'est souvent fait l'écho du projet Cigéo et des oppositions qu'il suscite de la part d'une partie de la population locale comme de tous les militants anti-nucléaires. Comme les responsables ne savent plus quoi faire des déchets de l'industrie nucléaire, que leur stockage devient un vrai problème, le pouvoir a décidé de les enfouir sous terre, laissant aux générations futures ce cadeau empoisonné. Le 1^{er} juin dernier, 7 militants opposés à ce projet de poubelle nucléaire à Bure (Meuse) étaient mis en examen et convoqués pour leur procès au tribunal de Bar-le-Duc.

Ce procès est l'aboutissement d'une instruction qui a démarré en juillet 2017. Pendant quatre ans, des moyens extraordinaires de police, du renseignement et de la justice ont été mis en œuvre et ont abouti à l'accusation d'"association de malfaiteurs" et d'agissements délictueux "en bande organisée". Les faits reprochés à ces militants : dégradation et vol en réunion, organisation d'une manifestation non déclarée, attroupement après sommation de dispersion, détention d'éléments entrant dans la composition d'engins incendiaires et, pour

une des prévenues, violence volontaire en réunion.

Comme le souligne plusieurs journalistes qui ont suivi de près cette affaire, les moyens mis en œuvre pour traquer ces militants sont complètement démesurés si on les met en rapport avec les faits qui leur sont reprochés. Des dizaines de personnes placées sur écoute, un millier de discussions retranscrites, plus de 85 000 conversations et messages interceptés, plus de seize ans de temps cumulé de surveillance téléphonique... voilà quelques éléments du résultat d'une enquête menée par deux journalistes sur cette traque des militants anti-Cigéo. (1) Depuis 2018, des dizaines de personnes ont été mises sur écoute et géolocalisées, les militants mis en examen ont été perquisitionnés, empêchés de se rencontrer, de se parler et ont été soumis à un stricte contrôle judiciaire. Le dossier d'instruction fait à lui seul 17 000 pages !

Une chose est claire dans cette affaire : le pouvoir veut criminaliser l'action militante résolue contre le nucléaire.

Lors du procès, Claude Kaiser, maire du village de Ménil-la-Horgne, proche de Bure, opposant au projet d'enfouissement depuis 28 ans, a été appelé comme témoin par la défense. Voici ce

qu'il a déclaré à la barre : « *Jamais. Jamais on n'a été écoutés. Dans la vie d'un territoire, c'est extrêmement violent.* » « *Parmi les petits maires, tout le monde se sent mal par rapport à ce projet. Mais dans ce système, il est très difficile de dire les choses. Il y a des pressions du conseil général, des sénateurs, des industriels. Une espèce de toile d'araignée nous a été imposée.* » Ce témoignage est encore une preuve que la société nucléaire est une société policière, qu'elle est antinomique avec la démocratie car le lobby nucléaire et tous les gouvernements qui se sont succédé et qui lui sont soumis défendent envers et contre ceux qui s'y opposent, cette industrie civile et militaire. Pourtant, les militants incriminés ont bien l'intention de faire de ce procès une tribune contre le projet Cigéo et son monde. Au premier jour d'audience, un rassemblement a été organisé devant le tribunal auquel avocats et prévenus ont participé, obligeant le procureur et les juges à attendre la fin de la manifestation. Nous sommes solidaires de ces militants et, avec eux nous disons : non au nucléaire et à son monde !

raître devant le tribunal de Valence après une plainte déposée par EDF. Les militants s'étaient introduits en février 2020 sur le site de la centrale, mimant un démantèlement avec mini tractopelles et marteaux en carton ! EDF plaide le préjudice moral et réclame 500 000 euros d'amende ! Déjà, en juin 2021, Greenpeace avait été condamné à 218 000 euros d'amende pour une intrusion sur le site de Cattenom. Ce sont de très fortes sommes qui visent à faire taire, là encore, les opposants au nucléaire.

Pour rappel, la loi du 2 juillet 2015 sur le renforcement de la protection des installations nucléaires civiles prévoit des peines allant jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende !

Par ailleurs, le réseau Sortir du nucléaire (2) lance une grande campagne d'information et de mobilisation pour dire NON aux projets de nouveaux réacteurs EPR. Notre parti appuie cette exigence et appelle ses militants à la soutenir et la relayer partout où ils le peuvent. ★

Tricastin

Le 29 juin, c'était au tour des 34 militants de Greenpeace de compa-

(1) <https://reporterre.net/1-3-La-justice-a-massivement-surveille-les-militants-antinucleaires-de-Bure>
(2) www.sortirdunucleaire.org

De l'argent contre le changement climatique, pas pour construire des EPR !

Entretien avec Mireille, militante grenobloise du réseau Sortir du nucléaire (SDN)

En décembre dernier, lors d'un déplacement au Creusot, Macron a indiqué que la décision définitive de construction de six nouveaux réacteurs EPR « devra être prise au plus tard en 2023 ». Il a précisé : une fois l'EPR de Flamanville « entré en service ».

Cet EPR devait initialement être opérationnel en 2012 et coûter 3,5 milliards d'euros. Après de multiples retards et du fait des malfaçons particulièrement graves, comme celles touchant à la cuve du réacteur, son ouverture a été repoussée à l'horizon 2023-2024, avec une facture multipliée par 4 ou 5 ! C'est nous qui finançons, avec la dette publique.

Après Fukushima, la Cour des Comptes a chiffré à 110 milliards d'euros la mise aux normes du parc nucléaire d'EDF.

Tout est cher dans le nucléaire, la construction, l'entretien, la gestion des déchets et des accidents, le démantèlement (2 fois le coût de la construction). Les robots utilisés pour

remplacer les hommes dans les zones trop exposées sont des outils spécifiques de très haute technologie, extrêmement chers. Co-financé par l'UE, l'arche de Tchernobyl qui recouvre

le dôme initial qui n'a pas tenu le choc, a coûté près de deux milliards d'euros dont une bonne partie a été empochée par les monopoles du BTP au premier rang desquels Bouygues et Vinci.

La course au nucléaire civil et militaire hypothèque l'avenir des générations futures, mais c'est aussi un danger immédiat.

Plus ou moins importants, les rejets dans l'air et dans l'eau sont permanents. Ils augmentent avec le vieillissement des centrales. Bien que les médias en fassent peu ou rarement état, les incidents ou accidents, plus ou moins graves, sont quotidiens en France et dans le monde (1). Peu d'éléments ont filtré sur le récent accident à la centrale nucléaire chinoise de Taishan, conçue par EDF et exploitée conjointement par China General Nuclear et EDF, mais c'est la règle, quel que soit le pays !

Le nucléaire n'est pas une énergie « propre », ni écologiquement, ni socialement.

Il est fondé sur le pillage des matières premières (uranium, mais aussi utilisé pour le ralentissement de la réaction fissile), assis sur les désastres écologiques et l'exploitation des tra-

vailleurs des mines qui vont avec, au Niger, Turquie, Kazakhstan, Bolivie...

80 % des activités de maintenance des centrales EDF sont effectuées par des salariés d'entreprises sous-traitantes. Ils sont plus de 160 000 à se déplacer de centrale en centrale. Ils vivent dans des caravanes, sont mal suivis médicalement. Des pressions constantes sont exercées sur eux pour qu'ils travaillent plus vite, ferment les yeux sur les anomalies, sous peine de se faire virer. La qualité des opérations d'entretien ou des réparations au contact des rayonnements ionisants dépend de choix impossibles entre conscience professionnelle et mise en danger de leur vie. Je suis atterrée par les risques auxquels ils sont exposés.

Le 26 juin 2021, une manifestation a eu lieu à Montélimar pour demander la fermeture de la centrale nucléaire du Tricastin.

Plus les réacteurs vieillissent, plus ils



Au Tricastin, le 26 juin 2021

sont polluants et dangereux. Ceux du Tricastin ont dépassé les 40 ans. Un mot d'ordre a été improvisé qui a beaucoup de succès « Tricastin, Tricastoi ! ».

Une autre mobilisation est prévue dans la région, le 3 octobre devant la centrale du Bugey (à 30 km de Lyon, dans une zone peuplée par plus de 5 millions d'habitants). Les revendications sont simples : pas de prolongation des vieux réacteurs au-delà de 40 ans, pas de remplacement par de nouveaux réacteurs. Pas d'EPR, ni au Tricastin, ni au Bugey, ni ailleurs ! ★

(1) Cf. [https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-des-accidents-partout](http://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-des-accidents-partout)

Année chaotique et annonces inquiétantes sur le BAC

Un BAC 2021 improvisé, anticipant la casse du BAC national

Si les épreuves 2021 du DNB et du BAC ont pu se tenir, ce n'est certainement pas grâce au ministère qui a organisé l'improvisation générale : consignes données à la dernière minute à des personnels administratifs souvent débordés, en manque de moyens ; convocations des enseignants envoyées au dernier moment, échec des scans des copies du BAC qui prennent un temps fou et qui, pour certaines, se perdent... Les couacs sont nombreux et chaque bahut a connu les siens. Si les examens ont pu se tenir, si les élèves ont pu « plancher » dans des conditions correctes, c'est uniquement grâce à l'engagement des personnels d'éducation auprès de leurs élèves.

Les injonctions ministérielles n'ont fait que rajouter du chaos au chaos et des inégalités. Le grand oral que nous pointions du doigt dans notre dernier numéro est révélateur des inégalités sociales qu'entretient l'école. Quels temps sont prévus dans les emplois du temps pour travailler la maîtrise de l'oral ? L'aisance orale est pourtant essentielle dans nos vies de travailleurs, de militants. Or, depuis des années, les groupes en langues vivantes ou dans d'autres disciplines

sont fortement attaqués, la mise en œuvre de programmes souvent trop lourds empêchent d'expérimenter d'autres pédagogies axées sur l'entraînement oral. Enfin, les clubs théâtres sont souvent absents, car ils relèvent souvent du bénévolat des enseignants, qui sont de plus en plus écrasés par la lourdeur des tâches administratives et bureaucratiques qu'impose le ministère.

Toujours est-il que Blanquer prend prétexte de son propre échec sur le BAC pour annoncer une énième réforme de l'examen, dans laquelle il entérine le rôle du contrôle continu en donnant l'entièbre responsabilité de sa notation aux équipes enseignantes locales. Ce faisant, il s'attaque au baccalauréat en tant que diplôme national. Cela va entraîner dans les faits les inégalités entre différents lycées et remettre en cause le caractère national du diplôme. Diplôme déjà bien attaqué par la diminution des épreuves terminales, et l'individualisation des épreuves. Cela met aussi les enseignants sous la pression des familles et du management local des directions.

Il a fallu faire preuve d'abnégations pour suivre les élèves, combler les difficultés d'une année et demie de crise sanitaire. D'ailleurs, les difficultés restent présentes pour beaucoup puisque rien n'a été réellement tenté

pour les surmonter : aucun allégement de programmes par exemple. Pour certains élèves en difficultés, les lacunes se sont creusées. Alors qu'il fallait davantage d'enseignants pour rattraper les retards, afin de travailler en petits groupes, il n'en n'a rien été.

Un fossé toujours plus important entre le ministère et les personnels

Les bilans demandés en fin d'année par le biais des inspecteurs aux équipes enseignantes n'ont servi à rien puisque, sur le terrain, il n'y a eu aucune solution aux problèmes remontés. Il y avait pourtant de quoi faire : réquisitionner les locaux publics vides pour faire cours en demi-groupe, embaucher massivement des personnels, permettre aux élèves d'aller dans les cinémas ou les lieux de cultures qui étaient vides. Toutes ces actions auraient permis de réduire les inégalités, de permettre une ouverture culturelle pour tous, de permettre aux travailleurs de la culture d'avoir des perspectives professionnelles. Mais dans une société guidée uniquement par les profits ou les économies dans les domaines de l'éducation et de la culture, il ne pouvait en être autrement.

C'est ainsi que cette année s'est écoulée au fil des injonctions d'un ministre qui n'est plus écouté, respecté de personne mais continue de diriger de façon autoritaire. Si cette façon de faire est largement rejetée puisqu'elle méprise, malmène les personnels, elle inspire parfois certaines directions qui développent un management autoritaire à l'encontre des plus précaires (AED, AESH, contractuels), et imposent de manière unilatérale des visions pédagogiques à l'ensemble des personnels. C'est pour cela qu'à l'heure actuelle, la question du travail et de la lutte collectifs est à l'ordre du jour pour répondre aux attaques. Dans l'éducation, ce collectif se forme autour des organisations syndicales qui luttent (FSU, CGT, FO, SUD), les stylos rouges et des collègues qui se sont engagés au cours des différents combats, contre la réforme des retraites, la réforme des collèges ou du BAC, ou encore contre les suppressions de classe, le manque de moyens, le mouvement « pas de vague ». C'est en réactivant ces collectifs avec les syndicats de lutte, en entraînant davantage de collègues que les personnels seront en mesure de peser face aux mauvais coups prévus par Blanquer pour la rentrée 2021. ★

Service National Universel

Derrière les satisfecit de ses partisans, de nombreuses interrogations

C'est, la phase de cohésion de la version 2021 du SNU s'est terminée. La ministre El Haïri s'est immédiatement félicitée de la participation des 18 000 volontaires, de 15 à 17 ans, à ces séjours de deux semaines répartis dans tous les départements, en groupes, entre 100 et 200 jeunes, filles et garçons, encadrés par des personnels issus de l'armée, de l'éducation nationale et du secteur de l'éducation populaire. Elle a même prétendu que ses services avaient sélectionné ces 18 000 parmi 29 000 candidats, les « plus motivés ». Chiffres avancés pour essayer de montrer qu'il y a une grosse attente de la part des jeunes. Pourtant, l'objectif des 25 000 affiché au début a dû être réduit devant les difficultés de recrutement, si bien que la période d'inscription a été rallongée.

Les médias locaux ont rendu compte des cérémonies de fin, à grands renforts de photos de jeunes en uniformes, alignés comme de petits soldats, devant le préfet, le recteur d'académie, parfois des élus en insistant sur l'expérience inoubliable des

jeunes qui se sont exprimés, de leur satisfaction d'avoir pu suivre des formations en matière de self-défense, d'arts martiaux... Ce sont quelque 100 lieux qui ont été choisis pour développer « sept thématiques » qui ont été affinées depuis la première expérience des 2 000 volontaires en 2019, dans 13 départements. L'ambition affichée de balayer large, de ne pas focaliser sur la dimension militaire, est contredite par les échos des premières expériences. Les chiffres et les quelques éléments qui commencent à être publiés par les organismes officiels, comme le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) qui dépend du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (il faut aller les chercher), montrent qu'il y a une majorité de jeunes filles volontaires (55 %), 36 % des jeunes volontaires sont originaires de milieux ruraux et 5,1 % des quartiers en difficulté. Les données confirment la « surreprésentation » des enfants de militaires parmi les volontaires (un tiers), le fait qu'ils sont issus de milieux plutôt « aisés » et qu'ils envisagent pour la plupart

d'entre eux de s'engager dans un « corps en uniforme ». Concernant la deuxième phase du SNU, celle de l'engagement individuel, 88 heures minimum, les perspectives sont encore très confuses, surtout s'il s'agit de passer dans « deux ou trois ans », comme continue à l'affirmer la ministre visiblement « inspirée » par sa mission, à la phase du service national universel obligatoire, pour 800 000 jeunes !

À l'heure, l'analyse des données du COJ montrent que, pour ce qui est des volontaires, l'engagement est prioritairement envisagé dans les rangs de l'armée, de la police, des pompiers et que l'engagement dans les associations ne recueille qu'un faible nombre de volontaires. Les analystes constatent même que les jeunes du SNU sont beaucoup moins intéressés à l'engagement que la majorité des jeunes du même âge.

Nul doute que les partisans du développement à grande échelle du SNU vont insister sur les retours positifs des jeunes volontaires, pour éviter de répondre aux questions qui montent sur l'utilité et la finalité de cette

machine à encadrer les tout jeunes adolescents. Ils sont néanmoins préoccupés par le fait que les associations ne se pressent pas pour participer à leur encadrement, ni pour proposer des modules d'engagement. Idem pour les collectivités territoriales, dont les responsables posent les questions de prise en charge financière des frais de transport, de nourriture et d'encadrement. Bref, le déploiement du SNU jusqu'à le rendre obligatoire pour toute une tranche d'âge est loin d'être acté. Tant mieux. Il faut renforcer le travail d'explication.

C'est ce que font les collectifs « Non au SNU » qui se montent dans plusieurs régions, avec des syndicats enseignants, des mouvements pacifistes, des partis et des militants politiques. En Lorraine, par exemple, des actions d'information et de protestation ont eu lieu aux alentours du lycée où les jeunes étaient « encasernés ». Dans le 44, le collectif organise régulièrement des diffusions de tracts et des actions ; dans de nombreuses régions, les réunions d'information vont reprendre, avec un seul et même mot d'ordre : Non au SNU. ★

La relance "quoi qu'il en coûte" aux travailleurs, c'est NON !

Le 25 mars 2020, E. Macron à Mulhouse avait lancé son hommage aux « femmes et (aux) hommes qui transportent, qui hébergent, qui dépannent, qui nettoient, qui réparent », ces travailleurs de « l'alimentation, des commerces de première nécessité », « nos livreurs, nos caissiers et caissières » qu'il avait qualifié de « travailleurs de la deuxième ligne », sur le front de la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Mais à l'issue d'un troisième « sommet social » un an plus tard, autour de la revalorisation des salaires de ces travailleurs-euses qui, pour l'essentiel d'entre eux, sont rémunérés en dessous du SMIC (études et chiffres à l'appui), pour toute « reconnaissance » ça a été le retour de la fameuse « prime Macron » défiscalisée. Dispositif déjà mis en place en guise de réponse au mouvement des gilets jaunes en 2019 et, en 2020, après le premier confinement. Dispositif restant à l'entière discréction de l'employeur.

En 2020, un peu plus de cinq millions de travailleurs en auraient bénéficié. Mais loin des 1 000 euros sur lesquels le gouvernement avait largement communiqué, ces salariés n'ont touché en moyenne que 458 euros. Cette année encore, cette

prime restant à la totale discréction des patrons, dans le meilleur des cas son niveau moyen sera du même ordre, voire moins, vu que le patron du MEDEF (cette fois-ci directement concerné) a tout de suite déclaré que « ça va être difficile » ! La messe est dite ! Face à la pandémie, que ce soit pour les travailleurs de 1^{ère}, de 2^e ou de 3^e ligne ... la « reconnaissance » de l'Etat comme du patronat a montré toutes ses limites.

Mais par-delà la question de la « reconnaissance », sur le fond, sur la question du pouvoir d'achat, du salaire, la revalorisation du SMIC qui est intervenue au 1^{er} janvier de cette année a été du même ordre : 0,99 %, portant le SMIC à 1 230 euros net par mois. Pour commenter cette « augmentation » justifiée par la « priorité accordée à l'emploi » (!), E. Borne, ministre du travail, tout à son mépris de classe, aura ce bon mot : « *Avec une inflation proche de 0, c'est la plus forte hausse du pouvoir d'achat de ces dix dernières années pour les salariés concernés* ».

Dans le même temps, l'institution « France stratégie », accréditée auprès du Premier ministre, a indiqué que plus de 600 dispositifs ont été mis en place pour appuyer financièrement les entreprises. Rien que

pour l'année 2019, ces « aides » étaient estimées entre 139 et 223 milliards d'euros. A cela il faut ajouter les dispositions du « plan de relance » de 100 milliards qui va permettre aussi aux entreprises du CAC-40 de pouvoir reverser, pour l'année 2020, quelque 51 milliards de dividendes aux actionnaires.

Le « quoi qu'il en coûte » d'E. Macron au regard de ces quelques chiffres est effectivement une véritable déclaration de guerre... mais contre les intérêts des travailleurs, pour mieux servir ceux des monopoles.

C'est le groupe Aéroport de Paris (ADP) qui, après avoir taillé dans les effectifs (plus de 1 000 suppressions de postes pour 6 300 salariés) via un accord de rupture conventionnelle collective, décide un an plus tard d'amputer la rémunération des salariés jusqu'à 20 % du salaire mensuel. Faux, répond le PDG, A. de Romanet, qui déclare sur RTL : « *Au-delà de 7 %, nous compenserons toutes les pertes* ». Façon habile de faire porter le débat non pas sur le principe même de la diminution des salaires, mais sur le quantum ! Ces gens savent aussi manœuvrer ! Mais comme l'ont expliqué des salariés qui manifestaient dans le hall du terminal 2E avec plusieurs centaines de

leurs collègues de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, vendredi 2 juillet, avant qu'ils ne se fassent évacuer par les forces de l'ordre : « *ce sont les petits échelons qui vont trinquer* ».

Les travailleurs veulent le retrait pur et simple de ce projet dit d'adaptation des conditions de travail (PACT). Le mot d'ordre de grève est maintenu. La direction continue de négocier avec les organisations syndicales (Unsa, CGT, CFE-CGC) sous la pression des grévistes qui ont fait preuve de beaucoup de détermination en perturbant les opérations d'embarquement, y compris un jour de grande affluence.

De même pour ceux de la SNCF, et plus particulièrement le personnel affecté aux trains low-cost Ouigo qui, en déposant un préavis de grève également en ce premier jour de vacances, ont obligé la direction à lâcher des augmentations de salaire. Cette relance économique voulue par le gouvernement et le patronat avec des salaires toujours poussés vers le bas, des effectifs toujours moins nombreux et des licenciements à la clé, les travailleurs, eux, n'en veulent pas, et ils commencent à le faire savoir. ★

Moteur électrique : "il y a de grandes opportunités à saisir" !

Le nouveau directeur général de Renault (depuis janvier 2020), Luc de Meo, interrogé à France Inter, mardi 29 juin, sur le désarroi existant dans nombre de fonderies suite aux fermetures en cours, a repris une vieille antienne - professée en son temps par L. Parisot, ancienne présidente du MEDEF : « *on ne peut pas avoir le même métier toute la vie* » ! Et de justifier son propos en ajoutant : « *on ne peut pas d'un côté souhaiter arrêter les voitures à combustion dans dix ans et de l'autre côté se plaindre des conséquences sur le système* ».

En l'occurrence, « les conséquences » ce sont des dizaines de milliers de travailleurs qui vont se retrouver au chômage ou obligés de se reconvertis avec tout ce que cela implique... sans parler de ces régions et villes menacées de grande désertification industrielle, avec l'impact qui s'en suit pour toute la vie sociale et économique.

Mais derrière la question écologique liée à l'arrivée du moteur électrique et ce « sens de l'histoire » invoqué par ce grand patron dans cette interview matinale, il a aussi lâché : « *Avec les nouvelles technologies, il y a de grandes opportunités à saisir. La*

partie traditionnelle de la chaîne de valeur dans les prochains dix ans va baisser de 25 % et la nouvelle va être multipliée par neuf ».

Par-delà ces chiffres dont le rapport semble au premier chef assez abscons, les choses ont au moins le mérite d'être dites : le moteur électrique, c'est aussi une très bonne affaire en ce qui concerne les profits à venir pour les constructeurs automobiles. Il y a en effet pour eux « de grandes opportunités à saisir » !

Mais, pour pouvoir saisir ces « grandes opportunités », le patron de Renault, de concert avec ses concurrents, a décidé la liquidation de ces fonderies dont ils étaient les donneurs d'ordre quasi exclusifs et qui alimentent les chaînes de montage automobile, notamment en pièces type carter-moteur qui deviennent, à terme, inutiles.

C'est donc contre la restructuration de ce secteur - et sa liquidation - que les ouvriers des fonderies (GMS, SAM, Fonderies du Poitou, MBF de St-Claude, Fonderie de Bretagne...), les uns après les autres, engagent la grève pour tenter de préserver leur boîte. Dans notre journal, nous avons salué la lutte de ces hommes et de ces femmes qui se sont opposés avec

force au diktat des Renault et compagnie pour ne pas se retrouver au chômage.

Se battre pour "sauver la boîte" ou "faire payer le capital" ?

Aux fonderies de Bretagne, près de Lorient, après 40 jours de grève contre l'annonce de la vente de la fonderie par Renault, les ouvriers viennent de reprendre le travail par un vote à 80 % à l'appel du syndicat Cgt. Renault concède le maintien de la production avec une augmentation de 10 % pour 2021 (de 19 000 à 21 000 T) et s'engage « à accompagner les fonderies jusqu'à la reprise par un acquéreur » ; en contrepartie les ouvriers devaient arrêter la grève. Il y a quelques semaines, à la SAM de Decazeville, en échange d'un sursis avant fermeture de l'entreprise, Renault avait imposé le même scénario (voir *La Forge* de mai). Idem quelques années en arrière, en 2017, avec la fonderie GMS à la Souterraine (23). Et ces sursis ne sont pas « gratuits ». A chaque fois, ils s'accompagnent de plus d'une centaine de licenciements.

Aux fonderies du Poitou, l'entreprise est là aussi mise en liquidation judiciaire. Mais comme si cela ne suffisait pas, Renault procède à un chantage des plus cyniques. Il demande ni plus ni moins aux ouvriers de travailler un mois supplémentaire pour fournir les derniers carters (20 000 pièces) en échange de quoi les ouvriers toucheront la prime supra-légale de 20 000 € par salarié licencié !

Ces monopoles n'ont pas de limites. Se parant du manteau de l'écologie, parce qu'il leur offre de « grandes opportunités », ils ont planifié les fermetures des différentes fonderies en fonction de leurs besoins (la fin du moteur thermique ce n'est pas avant 2035) et concèdent, en fonction du rapport de force et de la résistance qui leur est opposé, un peu de répit avant fermeture définitive, pour que les chaînes de montage puissent encore tourner.

Ces luttes laissent forcément un goût amer dans la bouche de celles et ceux qui se sont battus pendant des semaines, espérant sans trop y croire « qu'ils finiraient par être entendus ». Qu'ils pourraient continuer de vivre de leur travail... et ce ne sont pas les déclarations syndicales sur ces « luttes exemplaires pour l'emploi » ●●●

●●● qui peuvent donner le change. Comment l'exploitation capitaliste, dont le seul moteur est le profit, pourrait-elle garantir l'emploi ? Comment pourrait-elle garantir la

pérennité de telle ou telle entreprise ? Ces restructurations de l'appareil de production, y compris au nom de l'écologie, le Capital les impose dans la perspective d'augmenter encore

ses profits. D'un point de vue de classe, il est totalement légitime que les ouvriers, les travailleurs, engagent le fer, non pour accompagner ces restructurations, mais pour

les faire payer le plus cher possible au capital.

C'est de la responsabilité du syndicalisme de lutte de classe d'y contribuer. ★

SKF à Saint-Cyr-en-Val (37)

Se battre contre les licenciements et se battre pour les salaires

L'usine SKF avec ses 1 200 salariés est la plus grosse entreprise métallurgique de la Région Centre - Val-de-Loire. Elle appartient au groupe suédois leader mondial du roulement à billes dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Le groupe est implanté dans 32 pays (3 300 salariés en France). Le 4 novembre 2020, la direction a annoncé un plan de suppression de 110 emplois dans les structures support et autres dont 73 postes à Saint-Cyr et la fermeture, en 2024, du site d'Avallon (89) dont la fabrication des couronnes d'orientation (roulements de grande dimension qui reprennent simultanément plusieurs types d'efforts) devait être délocalisée à Saint-Cyr-en-Val.

Pour le délégué syndical CGT, syndicat majoritaire, avec ce PSE, SKF avait décidé, face à la crise de surproduction de l'automobile, de profiter de la crise sanitaire (baisse de production -37 %) pour « réduire la voilure ». Et d'autre part, profiter du « plan de relance » de Macron pour permettre une augmentation des bénéfices de 15 % avec un taux de profit élevé à 13,5 %.

Ce plan de suppression de postes s'accompagnait de 14,5 millions d'investissement pour développer un

« pôle d'innovation » (Solution factory)¹ avec la mise au point de roulements intelligents équipés de capteurs (mécatronique) et un secteur service après-vente (SAV) de 150 emplois à la clef.

Le syndicat CGT a clairement fait savoir qu'il ne signait pas un tel PSE avec comme mot d'ordre clair « zéro licenciement » tout en prenant l'engagement de défendre les « cols blancs » seuls touchés par ce PSE, contre la division orchestrée entre les salariés (250 ingénieurs cadres et techniciens, 950 ouvriers dont 250 intérimaires). Et de manière générale, le syndicat s'oppose à la mise en concurrence des différents sites du groupe, en se positionnant contre le transfert des productions de celui d'Avallon, et de la perte de 210 emplois sur les 4 des 6 sites qui constituent la branche automobile du groupe.

La lutte est engagée le 18 janvier 2021 avec la grève des ouvriers d'Avallon venus en bus sur le site de Saint-Cyr en vue de bloquer l'usine avec feux de palettes et pétards, fraternisant avec les ouvriers du site en grève à l'appel de la CGT et FO.

Le rapport de force a obligé SKF à reculer sur le PSE en ramenant les 73 postes en passe d'être supprimés à

60, et la possibilité pour les salariés entre 58 ans et 62 ans de pouvoir bénéficier d'un plan de départ en retraite anticipée financé par SKF établi jusqu'au 31 juillet 2024.

Dans la foulée, les négociations annuelles obligatoires (NAO) pour les salaires de 2021 ont été appuyées par 2 jours de grève suivis à 70 % par les ouvriers de la production. La direction a lâché 4 % d'augmentation avec un talon à 60 euros. Les ouvriers de SKF, en refusant de tomber dans le piège de la mise en concurrence, ont pu faire reculer la direction aussi bien sur les suppressions de postes que sur les salaires.

John Deer Saran (45)

L'usine de John Deer Saran, avec ses 820 salariés et 200 intérimaires, appartient au géant américain de la machine agricole, aujourd'hui producteur de moteurs diésel pour le secteur agricole (50 %), et d'engins pour travaux publics, comme pour la marine. Dans cette usine où SUD est majoritaire, une jeune génération d'anciens intérimaires maintenant embauchés en CDI assure la relève du syndicat CGT. 38 % des voix au 1^{er} collège et 5 sièges titulaires aux dernières élections.

En octobre 2020, un plan de licenciements de 45 cadres et administratifs (dont 23 à Saran) est annoncé par le groupe dans le cadre d'une réorganisation mondiale. Comme le dit le jeune DS CGT, c'est un refus total de la part des syndicats. Les délégués CGT, SUD et CFE CGC claquent la porte de la réunion au siège de l'entreprise à Fleury-les-Aubrais. Et lors des NAO, avec des salaires en-dessous de la grille conventionnelle via un système particulièrement injuste en fonction non pas de la qualification de l'ouvrier mais en fonction de la machine, cette unité syndicale était à nouveau au rendez-vous de la lutte. Après 2 jours de grève très massive, la direction a concédé une augmentation du salaire ouvrier de 75 euros, une prime de 500 euros à tous et l'embauche de 20 ouvriers supplémentaires.

Une autre lutte où la détermination et l'unité ouvrière obligent le patronat à reculer. ★

Correspondance

1- Les sites SKF ont ouvert en direction de leurs clients la possibilité d'interroger l'expertise et les ressources du Groupe, pour leur permettre d'accéder plus facilement aux produits, technologies et services en vue d'améliorer le rendement de leurs machines et équipements et ce quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans le monde.

Immigration

Le ministère de l'Intérieur aux commandes

Le 13 janvier 2021, les services de l'administration faisaient savoir que « dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, le Gouvernement a décidé de confier aux services des préfectures le suivi des travailleurs étrangers, actuellement réalisé par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ». Et décidait, pour ce faire, à partir d'avril 2021, de la mise en place de « plates-formes interrégionales de suivi des travailleurs étrangers » et ceci dans différentes villes. A Tulle (19), à Avignon (84), à Bobigny (93), à Nanterre (92), à Clermont-Ferrand (63), à Béthune (62) et en Guyane. Cette annonce, si elle concerne l'ensemble « des travailleurs étrangers », c'est-à-dire ceux et celles qui, dans leur très grande majorité, ont besoin d'une autorisation de travail pour pouvoir être embauchés, vise tout particulièrement « les travailleurs sans papiers » qui se battent depuis

des années pour leur régularisation. En donnant aux préfectures la totalité des prérogatives liées aux traitement des dossiers, elle tranche au profit du ministère de l'Intérieur cette question politique qui a divisé aussi bien l'administration elle-même, que ceux en charge du combat des travailleurs sans papiers pour leur régularisation : quel interlocuteur, quelle autorité administrative, (du ministère du Travail ou du ministère de l'Intérieur) a autorité pour la délivrance des titres de séjour de ces travailleurs ?

Mais par-delà cette référence formelle « aux préfectures », elle est aussi à double détente. Si elle enlève aux DIRECCTES toute prérogatives en la matière via les services de la main-d'œuvre étrangère (SMOE), dans un deuxième temps, via la création de ces sept plates-formes dédiées, elle tranche ces différences de traitement pouvant exister d'une préfecture à l'autre pour une unité centralisée et totalement politique de leur traite-

ment.

L'argument officiel donné est de « rééquilibrer la présence des services de l'Etat en région, au plus près du terrain ». Argument totalement spéculatif vu que les services de la main-d'œuvre étrangère (SMOE) étaient quasiment présents jusqu'à aujourd'hui et depuis des décennies dans tous les départements. Ils disparaissent pour être regroupés (et dans le même temps voir leurs missions modifiées) au sein de ces plates-formes régionales qui, en fait, auront vocation nationale ! Des véritables services déconcentrés du ministère de l'Intérieur en quelque sorte.

Au travers de cette réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, le ministère de l'Intérieur, sur ce sujet, impose donc sa prééminence et son exclusivité en ce qui concerne la gestion de la main-d'œuvre étrangère. Dire que ces nouvelles dispositions sont le fait « d'un travail collaboratif entrepris entre le ministère de

l'Intérieur et le ministère du Travail » ne trompe personne.

En fait, ce transfert s'inscrit dans une « réforme » (toujours en perpétuelle réécriture depuis des dizaines d'années) de l'immigration professionnelle. Autrement dit de l'immigration tout court. Cette énième réforme, de par l'objectif qu'elle se fixe et les moyens qu'elle se donne, marque de toute évidence en ce domaine une « droitisation » de l'appareil d'Etat. Il en avait été de même avec l'arrivée aux affaires de N. Sarkozy en 2007 et la création de son ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale... Mais cela n'avait pas empêché un essor sans précédent des grèves des travailleurs sans papiers sous l'impulsion notamment de la CGT, pour leur régularisation et la quasi-obtention d'une circulaire de régularisation, qu'Hollande et Valls avaient bien été obligés de promulguer sous le poids d'une mobilisation conséquente. ★

Réforme de l'assurance chômage**Le gouvernement piétine, mais ne renonce pas !**

Déjà plusieurs fois reportées ou aménagées compte tenu du champ de mines que laissent derrière elles la crise sanitaire et la flambée du chômage, la réforme de l'assurance chômage, une des mesures phare de la réforme de 2019, est une nouvelle fois en partie reportée.

A la suite d'un avis du Conseil d'Etat rendu le 22 juin, un décret du 29 juin a décalé au 1er octobre 2021 la mise en place des nouvelles modalités de calcul de l'allocation d'assurance chômage. Les autres mesures, concernant notamment les conditions d'éligibilité à l'allocation de retour à l'emploi et la dégressivité de l'allocation pour les plus hauts revenus sont bien entrées en vigueur ce 1er juillet 2021

dans les conditions prévues par le décret du 30 mars 2021, c'est-à-dire, sous réserve d'une reprise de l'emploi mesurée par le niveau des embauches (plus de 2 700 000 déclarations préalables à l'embauche pour des contrats de plus d'un mois sur une période de 4 mois consécutifs et par une baisse d'au moins 130 000 demandeurs d'emploi en catégorie A au cours des 6 derniers mois).

Agnès Borne s'est empressée de souligner qu'il ne s'agit pas d'une invalidation sur le fond mais d'une simple demande « *d'attendre un peu* » au regard du contexte économique.

La ministre du Travail a indiqué dans la foulée : « *on va examiner les réponses qu'on peut apporter pour*

rassurer sur la reprise économique et la dynamique de l'emploi » afin de permettre « *une application rapide de la réforme* ». Ces atermoiements traduisent un constat d'impuissance à contenir la crise de la part du gouvernement. Il est partagé par la crainte d'une situation sociale explosive et la ferme intention de nous faire payer cette crise !

La réforme n'est pas enterrée, loin de là. Elle aura pour conséquence l'exclusion de l'assurance chômage ou la baisse massive des allocations pour plus d'un million de personnes. Chômeurs et salariés, refusons la double peine des bas salaires, de la précarité et du chômage sans protection ! ★

	Convention d'assurance chômage de 2017	Ce qui change avec la réforme	Date d'application
Durée de cotisation nécessaire pour ouvrir de droits à l'allocation chômage	4 mois de cotisation sur les 28 mois qui précèdent l'arrêt d'activité	6 mois de cotisation sur les 24 mois qui précèdent l'arrêt d'activité	Applicable sous conditions* à compter du 1 ^{er} juillet 2021
Durée nécessaire pour recharger de nouveaux droits une fois épuisés les droits initiaux	1 mois	4 mois	Applicable sous conditions* à compter du 1 ^{er} juillet 2021
Modalités d'établissement du salaire de référence servant de base au calcul de l'allocation de retour à l'emploi	A partir du salaire annuel moyen des 12 mois précédant l'arrêt d'activité établi sur la base du nombre de jours réellement travaillés	A partir d'un salaire mensuel moyen établi sur la base du nombre de jours du mois (travaillés et non travaillés)	Reportée au 1 ^{er} octobre
Dégressivité de l'allocation chômage applicable aux salariés de moins de 57 ans ayant un revenu antérieur supérieur à 4 500 euros bruts par mois	Dégressivité à partir du 9 ^e mois	Dégressivité à partir du 7 ^e mois	Applicable sous conditions* à compter du 1 ^{er} juillet 2021

A propos du Conseil d'Etat

Conseiller du gouvernement et du parlement sur des projets de lois, ordonnances ou décrets ou juge de leur légalité, présenté comme un des piliers de « l'Etat de droit », le conseil d'Etat n'est pas un organe indépendant des contingences politiques. Ne serait-ce que parce qu'il s'autoproduit en présidant l'ENA où il recrute ses conseillers. Parmi ceux qui participent aux activités consultatives du Conseil d'Etat, 12 sont nommés par le gouvernement. Son parti pris politique a, ainsi, souvent pu être mis en évidence, notamment lorsqu'il n'a rien trouvé à redire à différents décrets transposant dans le droit commun diverses mesures de surveillance et de fichage issues de l'état d'urgence.

Dans le cas de la réforme de l'assurance chômage, ses avis successifs (novembre 2020, juin 2021) ont permis au gouvernement de différer sans perdre la face des mesures inapplicables alors que les conditions du marché du travail ne sont pas « *à ce jour réunies pour atteindre l'objectif d'intérêt général poursuivi le gouvernement* ». ★

Retraites**Une réforme en catimini avant les présidentielles ?**

De décembre 2019 jusqu'au confinements de mars 2020, la réforme des retraites a mis dans la rue des centaines de milliers de femmes et d'hommes de tous âges qui ont dit « non à la retraite à points », non à ce « système universel » de précarité et de misère qui intensifie l'exploitation, sacrifie les vieux travailleurs, ouvre la voie à la capitalisation... La pandémie a contraint le gouvernement à suspendre la réforme et à en ajourner la mise en œuvre. Elle ne l'a pas fait renoncer, car cette réforme est une exigence de l'oligarchie. Comme nous l'écrivions dans notre édition de janvier 2020, « elle s'inscrit dans une politique globale qui vise à réduire massivement la part de richesse consacrée à la rémunération, à l'entretien et au renouvellement de la force de travail, via les salaires directs, les prestations sociales (salaires indirects ou différenciés) ou les services publics, notamment de santé et d'éducation... ».

Une décision d'ici fin juillet ?

C'était déjà la feuille de route de tous les gouvernements libéraux ou

sociaux-libéraux qui se sont succédé depuis le début des années 1990 et Macron ne peut pas l'abandonner. L'enjeu est trop fort pour les monopoles qui veulent remettre la main sur la manne financière consacrée au paiement des retraites (plus de 300 milliards d'euros). Mais il doit tenir compte de la situation et, comme ses prédécesseurs, il a dû en rabattre sur sa prétention à être celui qui terminera le job vite fait bien fait ! Le risque qu'il doit mesurer est celui d'un appauvrissement massif de la population, que sa réforme agraverait et qui mettrait en péril la relance de la consommation, mais aussi et surtout, celui d'une explosion du mécontentement social dans un contexte où les mauvais coups pleuvent pour les travailleurs.

La voie, déjà parsemée de mille autres embûches, est donc très étroite pour lui. Il doit trancher avant la fin juillet sur l'opportunité de relancer sa promesse de campagne, celle d'une grande réforme avant la fin de son mandat. Chacun y va de sa partition : en juin dernier, lui-même avait reconnu que son projet était « *porteur d'inquiétude* » et ne pourrait pas « *être repris en l'état* », tandis que d'autres insistent sur la nécessité de « *pour-*

suivre les réformes structurelles » en déclarant, comme Le Maire, que « *la priorité, ce sont les retraites* ». Porte-parole du Gouvernement, Attal a parlé d'une réforme « *inéluctable* » qu'il faudra faire... « *dès lors que cela sera possible* ». Les « *incertitudes sur la situation économique* » mises en avant par le Conseil d'Etat pour prôner « *le report du nouveau mode de calcul des allocations chômage* » pèsent dans la balance, tout comme la menace d'une « *4e vague* » Covid et la crainte d'un nouveau mouvement social à l'approche des élections présidentielles : « *Il faut se poser la question de l'intérêt de la France, d'abord, mais aussi de la situation sociale et psychologique des Français en sortie de crise* », confesse le premier ministre Jean Castex !

Les scénarii d'une réforme rentrant par la fenêtre

Pour Macron et son gouvernement, la porte de sortie sera donc probablement le recours provisoire aux vieilles ficelles déjà maintes fois combinées dans les réformes antérieures qui ont tout à tour joué sur un recul de l'âge

de départ pour une retraite à taux plein ou sur le nombre d'annuités nécessaires pour ne pas avoir de « *décote* » sur sa pension. L'âge légal de départ à la retraite pourrait ainsi passer progressivement de 62 ans à 64 ans, à raison d'un semestre supplémentaire par an et par génération dès 2022-2023. A moins que le gouvernement ne décide d'accélérer le calendrier de la réforme Touraine (PS), votée en 2014, qui a porté la durée de cotisation pour une retraite à taux plein à 43 annuités en 2032 ou qu'il choisisse d'augmenter le nombre d'annuités requises pour une retraite à taux plein. Pour éviter un débat sur la réforme, le gouvernement pourrait l'introduire « *en douce* » dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Même s'il est dit qu'elle fait toujours partie des « *pistes sur la table* », il est fort probable que la réforme rêvée par Macron ne verra pas le jour avant la fin de son mandat. Il n'en reste pas moins, en face de nous, une ferme volonté de nous faire payer au prix fort et au plus vite la note Covid. ★

« *Systémique* » ou « *paramétrique* », la réforme des retraites, c'est toujours non !

Après une année chaotique

« Jeunes, déters et révolutionnaires ! »

Ces derniers mois, nous avons souvent vu des banderoles où des jeunes proclament : « Nous ne serons pas la génération sacrifiée ! ». « Déters » (comme déterminés) et révolutionnaires, comme ils l'ont parfois scandé, ils ont bien des raisons de l'être.

Les inégalités qui existaient avant la pandémie se sont accentuées. Le gouvernement a été contraint de prendre quelques mesures. Une aumône tardive de 200 euros est arrivée à la fin du mois de juin 2020, versée par les Crous ou par les Caf. Dans les semaines qui ont suivi, un « plan d'accompagnement de la jeunesse » a été bruyamment vendu sous le slogan « un jeune, une solution » : 4 000 euros de « compensation de charge » pour le recrutement d'un jeune entre août 2020 et janvier 2021 ; 5 000 euros versés pour le recrutement d'un alternant de moins de 18 ans, 8 000 euros pour celui d'un alternant de plus de 18 ans, extension du service civique et de la « garantie jeunes » (allocation d'un montant maximum de 497,50 € pour des jeunes qui ne sont ni en études ni en emploi).

Début 2021, plus de 400 000 demandes de primes avaient été déposées par des entreprises et 440 000 contrats d'apprentissage ont été signés en 2020 (contre 353 000 en 2019). Mais ça n'a pas empêché le chômage des

jeunes d'augmenter de 16 % au cours de l'année 2020. Fin 2020, 619 000, soit 21,8 % des jeunes « actifs » (c'est-à-dire hors d'études) étaient sans emploi. Dans les lycées, la crise sanitaire, qui a exacerbé tous les problèmes existants, a encore davantage accentué les inégalités entre élèves, selon leur origine sociale, leur situation familiale, l'établissement fréquenté... L'entrée à l'université via Parcoursup n'aura jamais été aussi sélective, les difficultés pour suivre les cours et ne pas décrocher aussi nombreuses et les doutes des étudiants sur leur avenir aussi grands. Les jeunes en « service civique », indemnisés 580 euros nets par mois, sont souvent employés, dans les nouvelles Maisons France services, les accueils des administrations ou des services sociaux, en palliatifs à des professionnels formés.

Dans cette situation, beaucoup demandent l'extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans, mais le gouvernement, qui prétend ne pas vouloir favoriser « l'assistantat », a rejeté plusieurs propositions parlementaires allant dans ce sens. Certaines collectivités locales ont alors indiqué vouloir expérimenter des dispositifs similaires. C'est le cas, par exemple, de la métropole de Lyon qui propose un « RSJ » de 300 à 400 euros pour 1 500 jeunes, ou du département de Haute-



UJR-FR.ORG UNION DES JEUNES REVOLUTIONNAIRES Pour recevoir nos infos, pour participer aux réunions et actions locales : contact@ujr-fr.org UJR f

Garonne qui veut tester sur 2 000 jeunes la mise en place d'un revenu de base d'un montant proche du RSA. Face à l'ampleur de la crise, ces diverses mesures de l'Etat ou des collectivités locales ont un caractère dérisoire. Elles n'arrêteront pas le tsunami de la précarité et de la pauvreté qui frappe la jeunesse populaire. Une des caractéristiques de ces dernières années, c'est d'avoir amené beaucoup plus de jeunes à s'interroger sur ce système – qui n'a pas d'avenir à lui offrir –, à s'engager dans des actions de solidarité, dans les mobilisations lycéennes et étudiantes, dans les luttes collectives avec les travailleurs et contre l'Etat policier. C'est cet esprit de lutte, cet

esprit révolutionnaire qu'il faut nourrir ! C'est le thème du camp d'été de l'Union des Jeunes Révolutionnaires : « Partout refusons de faire les frais de cette crise..., celle d'un système pourri avec lequel nous voulons en finir... Un combat révolutionnaire, anticapitaliste et anti-impérialiste que nous partageons avec la jeunesse d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles, des Etats-Unis et de tous les peuples opprimés... Nos camarades de l'ODJ (Organisation démocratique de la jeunesse) et de l'AEBF (Association des étudiants burkinabé en France) seront présents pour apporter des éléments sur la situation de nos camarades révolutionnaires au Burkina... ». ★

150^e anniversaire de la Commune de Paris

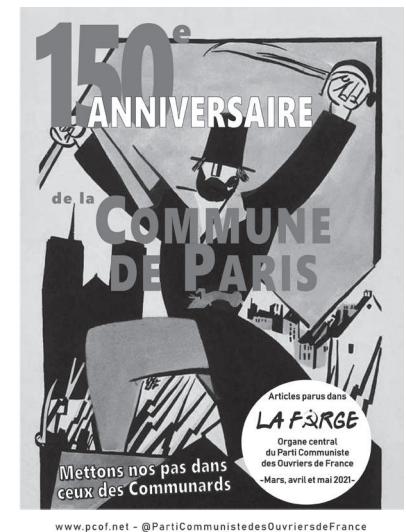
Que d'initiatives à l'occasion de ce 150^e anniversaire de la Commune... et l'année 2021 n'est pas finie ! Mais déjà entre le 18 mars et la fin mai, période qui marque la durée de vie de la Commune de Paris de 1871, de très nombreuses manifestations ont eu lieu : expos, colloques, films, articles, déambulations,... Et que dire de la production éditoriale foisonnante sur la Commune elle-même, comme sur ses figures les plus connues : Louise Michel, Nathalie Le Mel, V. Brocher... Toutes les librairies ou presque, les bibliothèques, ont consacré un espace pour exposer cette production.

Comment ne pas mettre en lien cette réalité avec la situation politique actuelle, la recherche dans le mouvement ouvrier et populaire, dans le mouvement syndical, dans la jeunesse, dans le mouvement révolutionnaire, d'une alternative politique et sociale radicale, d'une aspiration à un changement profond. La Commune, parce qu'elle incarne la mise en œuvre d'une nouvelle société (même de façon embryonnaire, même sur un territoire limité et sur une très courte période), une société où la classe ouvrière a pris le pouvoir, où les Communards ont osé rompre avec le vieux monde, est une source d'inspiration et, en même temps, une aspiration. L'œuvre des Communards continue de nous inspirer, plus encore aujourd'hui où la question de la nécessité de rompre avec le système capitaliste-impérialiste se pose et où cette nécessité est partagée plus largement.

Notre parti a participé à certaines de ces manifestations et notamment à l'initiative qui a été organisée le 29 mai place de la République à Paris avant une « montée » au cimetière du Père Lachaise. Le stand du parti a eu un succès réel tant par ce qu'il proposait que par sa tenue et l'ouverture aux discussions avec ceux qui s'en sont approchés. (Voir le compte-rendu sur notre site). Le parti a également organisé ses propres manifestations. Notre journal a publié une série d'articles sur le sujet, il a contribué également à la revue de la Conférence « Unité et Lutte » par un article sur le sujet. Nous avons également participé à des visioconférences internationales, sollicités notamment par nos camarades d'Arbeit Zukunft d'Allemagne et nos camarades du Parti Communiste Révolutionnaire du Brésil. L'orientation donnée à nos camarades était de lier cette commémoration au travail et à la lutte au quotidien, au plus près des masses.

Un comité du parti, des cellules, ont organisé des réunions localement sur le sujet en le liant à la discussion sur la situation. L'UJR de la région parisienne a participé à une déambulation dans le quartier du 11^e arrondissement. L'organisation femme Egalité a également pris des initiatives et a fait connaître le rôle des femmes révolutionnaires au sein de la Commune (voir le détail sur son site). Des UL ou des UD CGT ont également organisé des manifestations publiques autour de la Commune, souvent sous l'impulsion de militants révolutionnaires.

Evidemment, les leçons de la Commune sont sujettes à des interprétations divergentes en lien avec les conceptions des différents courants idéologiques présents dans le mouvement ouvrier, les mêmes d'ailleurs qui étaient déjà à l'œuvre au moment de la Commune. Mais plus que ces débats idéologiques, ce qui a marqué cet anniversaire, c'est l'idée que la classe ouvrière et les masses populaires ont osé en 1871 prendre le pouvoir et ont posé les premières pierres de la construction d'un nouveau monde. Et en cela, la Commune et les Communards nous montrent la voie à suivre. ★



Au sommaire du document :

- 1 : « *L'Esprit révolutionnaire de la Commune. D'où vient et ce que fit la Commune.* » L'article explique le contexte dans lequel a surgi la Commune et ses principales réalisations.
- 2 : « *Regardez la Commune de Paris, c'était la dictature du prolétariat* ». L'article explique ce que l'expérience de la Commune a apporté à la théorie M-L sur l'Etat.
- 3 : « *Le Berceau du mouvement communiste international* ». Ce troisième article explique comment le marxisme s'est forgé dans la lutte contre les différents courants idéologiques qui traversaient le mouvement ouvrier de l'époque.
- 4 : « *Mettons nos pas dans ceux des Communards* » : les leçons de la Commune pour nous aujourd'hui.

Kanaky

Pour que le "oui" à l'indépendance soit le plus élevé possible

Dans notre journal de juin, nous avons parlé du « coup de force » de l'Etat pour imposer le 12 décembre comme date du troisième référendum prévu dans le cadre des accords de Nouméa de 1998, censés « organiser le processus de décolonisation ».

Toutes les forces indépendantistes kanak ont exprimé leur désaccord avec cette décision unilatérale, prise hors du cadre du comité des signataires de l'accord de Nouméa. Elles militaient pour la tenue de ce troisième référendum fin 2022, après les présidentielles en France, ce qui aurait notamment permis de poser cette question dans le débat politique. Mais maintenant qu'elle a été annoncée – et saluée par le camp des anti-indépendantistes – toutes les forces kanak ont tenu des réunions pour faire le point et fixer leurs objectifs.

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, uniquement « consulté », vient de donner un avis favorable¹ à la tenue de ce troisième référendum, le 12 décembre. D'autre part, l'UC et l'UNI se sont mises d'accord sur l'élection du président du gouvernement collégial (de 11 membres élus par le Congrès, le 17 février dernier) ; ce sera Louis Mapou, de l'UNI.

Les forces indépendantistes ont la majorité au congrès, avec l'appui des élus wallisiens. C'est Roch Wamytan (UC) qui en est le président. C'est le congrès qui détient le pouvoir dans le cadre des compétences prévues par les accords de Nouméa.

Quant au gouvernement de la puissance coloniale, il a pris un décret, le 30 juin, pour convoquer le troisième référendum, le 12 décembre donc, avec la même question : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ». Le premier référendum (4/11/2018) avait donné le « non » à 56,7 %, le second (4/10/2020) n'avait plus que 53,3 % de non, avec comme fait marquant, une grande mobilisation des Kanak qui avaient très majoritairement voté pour le « oui » à l'indépendance.

Rencontre avec
M. Forrest, de l'UC

A l'initiative du collectif « Solidarité Kanaky » dont notre parti est membre, une rencontre a eu lieu à Paris avec Mickaël Forrest, dirigeant de l'UC. Cet important échange, qui s'est déroulé dans un esprit de fraternité, a permis de discuter de la situation créée par l'échéance du référen-

dum et du travail de solidarité à développer en France.

M. Forrest a insisté sur le fait qu'il fallait imposer en France des mécanismes permettant au plus grand nombre de Kanak de voter. Le vote de ressortissants de Kanaky vivant en France (6 000, caldoches compris), notamment les étudiants, est un vrai enjeu, car au dernier référendum, beaucoup n'ont pas pu voter, en raison des difficultés administratives. L'objectif est notamment d'installer un bureau de vote à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, à Paris. Il a également donné des éléments importants sur le travail mené par les forces indépendantistes kanak pour tisser des liens internationaux, au niveau de l'Océanie, avec les peuples de Polynésie, qui viennent de rappeler que l'Etat français n'a pas pris toutes les mesures pour dédommager, soigner, les populations victimes des essais nucléaires. Il a également expliqué le travail en direction des instances de l'ONU qui traitent des questions de la décolonisation, pour empêcher qu'elle soit gommée de la liste des pays à décoloniser², et des schémas de développement pour la Kanaky indépendante qui, comme il l'a souligné, « n'a pas vocation à être une grande puissance, a fortiori militaire ».

Il a aussi insisté sur l'aggravation de la crise sociale qui frappe en particulier les jeunes. La pauvreté, le mal-logement s'accroissent.

Ce que nous avons notamment retenu de cet échange, c'est la nécessité de renforcer, ici, le travail d'information et de solidarité avec le combat du peuple kanak pour son indépendance, un combat qui ne s'arrêtera pas avec les résultats du prochain référendum, quels qu'ils soient. Nous allons, comme nous l'avons fait à chaque fois, apporter notre soutien au « oui » qui, nous l'espérons, sera encore plus massif, côté kanak, et qu'il gagnera aussi des appuis dans les autres composantes de la population en Kanaky. ★

1- Sur les 54 membres du congrès, 28 ont voté « pour » : tous les partis anti-indépendantistes (Avenir en confiance – 18, Calédonie ensemble – 7, et Eveil océanien – 3) ; FLNKS – UNI ont voté contre, ainsi que le représentant de la DUS ; les 12 de l'UC se sont abstenus.

2- Au regard du droit international, le peuple kanak est autochtone et colonisé. La Nouvelle-Calédonie est inscrite sur la liste des pays à décoloniser des Nations unies depuis 1986.

Martinique-Guadeloupe

Premières mesures en faveur des victimes du chlordécone

Chaque année depuis 2013, se tient en mai une manifestation contre le géant de l'agrochimie Bayer-Monsanto, contre l'agriculture intensive, les lobbies industriels et les pesticides.

En Martinique, l'association « Zéro Chlordécone-Zéro Poison » et le « Collectif des Ouvriers (ères) Agricoles empoisonnés-es », partenaires de l'initiative, ont organisé une mobilisation pour dénoncer les lobbies de l'empoisonnement. Le rassemblement s'est tenu à l'entrée conduisant à l'ex-usine Soudan, sur le territoire du Lamentin. Stands, prises de parole retransmises en direct sur les réseaux sociaux et suivies par plus de 300 personnes, liaison en direct avec la manifestation qui se tenait en même temps à Paris,... cette journée a été un succès et a reçu un bon accueil des passants et des automobilistes.

A Paris, la manifestation n'a pu se tenir comme prévu. Prenant prétexte de l'interdiction de la manifestation de solidarité avec le peuple palestinien à quelques encablures de son lieu de départ, la préfecture a contraint le millier de manifestants à faire demi-tour et imposé un rassemblement aux organisateurs. Cette année, un accent particulier était

mis sur la dioxine et le chlordécone, à travers l'association « Vietnam-Dioxine » et l'association « Zéro Chlordécone-Zéro Poison ».

Dans toutes les têtes, le rejet par le tribunal d'Evry des plaintes déposées par la journaliste franco-vietnamienne contre 26 firmes agrochimiques liées à l'agent orange, dont Monsanto, celles-ci ayant été jugées irrecevables. Mais aussi le double langage de l'Etat français concernant le chlordécone. En septembre dernier, Macron avait reconnu la responsabilité de l'Etat dans « la pollution au chlordécone » mais, en février, le procureur de Paris laissait entendre que les plaintes déposées pour mise en danger d'autrui aboutiraient probablement à un non-lieu, « la grande majorité des faits étant déjà prescrits » au moment du dépôt de plainte. Ce qui avait provoqué une grande colère en Martinique, plusieurs manifestations de protestation réunissant plusieurs milliers de personnes en février et en avril. Face à ce déni de justice, en avril 2021, des avocats déposaient plainte devant la Cour de justice de la République contre cinq anciens ministres français.

Cette mobilisation du peuple martiniquais a commencé à payer. Mercredi 30 juin, le bureau de l'Assemblée nationale a accepté d'ouvrir à la justice les archives de la commission d'enquête de 2019 sur le chlordécone, faisant droit à la demande de deux vice-présidentes de la cour d'appel de Paris chargées d'instruire les plaintes relatives à la pollution au chlordécone en Martinique et en Guadeloupe. Cette décision intervient alors qu'une expertise réalisée par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et publiée ce même jour a confirmé une « présomption forte d'un lien entre l'exposition au chlordécone de la population générale et le risque de survenue de cancer de la prostate ». Dans ces conditions, difficile pour l'Etat de continuer à fuir ses responsabilités. Pour faire bonne mesure, le 1 juillet, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a lancé, en Guadeloupe et en Martinique, une enquête sur « les habitudes d'approvisionnement et de préparation des aliments pouvant contenir du chlordécone », étude qui s'inscrit dans le cadre des mesures du quatrième plan gouvernemental chlordécone (2021-2027).

Une première victoire due à la mobilisation tenace et à la détermination des militants sur le terrain qui, depuis des années, n'ont cessé de faire face au mépris, à la répression et au déni de justice mais qui ont su mobiliser leur peuple contre ce crime social, sanitaire et environnemental pour exiger justice et réparation.

Autre bonne nouvelle : au terme de deux jours d'une table ronde sur les conséquences des 193 essais nucléaires en Polynésie française, le ministre de la santé, Olivier Véran, vient de s'engager à financer la recherche sur les cancers consécutifs à ces essais et à faciliter les indemnisations des victimes. Une exigence portée de longue date par les associations de victimes polynésiennes et d'anciens militaires français du contingent auxquels étaient opposés, depuis quarante ans, le « secret défense ». Cette annonce, saluée positivement, n'a fait que renforcer leur détermination à poursuivre leur combat jusqu'à la réelle prise en compte de leurs revendications, comme est venu le démontrer la manifestation qui s'est tenue le 2 juillet à Papeete. ★

Palestine

Un vaste mouvement populaire exige la dissolution de l'Autorité Palestinienne

Le jeudi 24 juin à 3h30 du matin, une vingtaine d'hommes des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne ont fait irruption dans une maison d'Hébron pour arrêter violemment le militant des droits de l'homme palestinien, Nizar Benat, opposant politique à l'Autorité Palestinienne et critique notoire de sa corruption. Sa mort dans les heures qui ont suivi, des suites de ses blessures et de possibles tortures, a déclenché un mouvement de protestation sans précédent en Cisjordanie. Parti des rues d'Hébron, de Bethléem et Ramallah, il réclame la fin de la répression politique violente qui n'a fait que s'intensifier et la démission du président de l'Autorité, Mahmoud Abbas. Celui-ci, élu en 2005 dans la foulée des accords d'Oslo, a été reconduit de facto à quatre reprises. Il vient une nouvelle fois de repousser sine die les élections prévues en janvier puis en mai de cette année, élections qui devaient renouveler le parlement palestinien.

Mais ce que lui reproche le peuple Palestinien est, au cours de toutes ces années, de n'avoir rien obtenu, de n'avoir pas empêché la colonisation qui a fini par rendre impossible un Etat palestinien viable tout en coopérant avec Israël dans la mise en place du volet sécuritaire des accords d'Oslo. Pour de plus en plus de Palestiniens, cela s'apparente à de la collaboration. En effet, l'opération qui a conduit à l'assassinat de Nizar Benat a eu lieu dans la zone H2 d'Hébron, sous contrôle militaire israélien strict, et n'aurait pas pu avoir lieu sans une collaboration

étroite avec l'occupant. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Malgré la répression violente par l'Autorité, le mouvement, très jeune, qui réclame le départ de Mahmoud Abbas ne faiblit pas, que ce soit dans la rue ou sur les réseaux sociaux et arrive à peine un mois après à une pétition signée par plusieurs milliers de militants, intellectuels ou personnalités politiques palestiniennes qui demandaient déjà son départ. Après le mouvement unitaire de ce printemps contre les violences à Jérusalem et les bombardements de Gaza, c'est aussi un mouvement d'ampleur qui réclame la fin de la corruption et des répressions politiques. Cet assassinat a provoqué le départ du ministre du travail, membre du Parti du Peuple Palestinien, dont le secrétaire général a déclaré « [qu'ils ne pouvaient] pas rester dans un gouvernement qui n'est pas en mesure de protéger les libertés ». Même si des élections devaient avoir lieu, la majorité des Palestiniens ne croient plus à une solution politique négociée.

Ce mouvement mobilise également la diaspora palestinienne qui, comme ce printemps, exprime sa solidarité. Nous reproduisons ci-dessous des extraits du communiqué du Forum Palestine Citoyenneté, membre fondateur de la campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers en Israël.

« Dans un communiqué, le gouverneur d'Hébron Jibrin al-Bakri rapporte que « lors de son arrestation, sa santé s'est détériorée ». De son côté, la famille affirme qu'il a été violemment tabassé lors de son arrestation par les



Manifestation à Ramallah suite à l'assassinat de Nizar Benat

forces de sécurité palestinienne avant de l'avoir « délibérément assassiné ». Cette arrestation correspond au renforcement par l'Autorité Palestinienne (AP) de sa répression sécuritaire contre ses opposants et les influenceurs politiques en Cisjordanie occupée.

Muhammed Karajah, membre de « Lawyers for Justice », a confié à plusieurs médias que Benat lui avait téléphoné mercredi et lui avait dit faire l'objet de menaces provenant des services de renseignement de l'AP, lesquels avaient exigé qu'il cesse ses critiques de l'autorité. (...)

L'assassinat de Nizar Benat a déclenché un mouvement d'indignation en Cisjordanie occupée, qui s'est traduit par des manifestations qui ont éclaté dans le centre de la ville occupée de Ramallah et qui ont été brutalement réprimées. Ces manifestations dénonçaient les pratiques répressives de l'autorité et ont coïncidé avec une vague de condamnation et de colère qui a déferlé sur les réseaux sociaux, appelant à ce que l'autorité de Ramallah soit poursuivie comme « une entité collaborant avec l'occupation ». Nizar Benat est connu pour ses vidéos

postées sur Facebook critiquant la politique de l'AP et son président Mahmoud Abbas, qu'il accuse de corruption. Il était candidat aux législatives palestiniennes qui devaient se tenir en mai dernier et qui ont été finalement reportées par Mahmoud Abbas.

Par cet acte odieux, l'autorité prouve qu'elle est similaire en termes de rôle et de comportement aux régimes tyranniques arabes, qui ont travaillé à éradiquer l'action politique et nationale de leurs sociétés, et à pratiquer les pires formes d'oppression contre leurs peuples et leurs sociétés. Il est révélateur de la nature de l'Autorité d'Oslo aujourd'hui, son véritable rôle dans la transformation de la Cisjordanie en un foyer de tyrannie qui a forgé l'un des barrages protecteurs au système colonial. Nous, militantes et militants palestiniens du Forum Palestine Citoyenneté, condamnons cet assassinat politique, et nous rejoignons nos compatriotes en Palestine occupée dans leur revendication : la dissolution de l'AP, la démission de Mahmoud Abbas et la poursuite de tous les responsables de ce crime odieux. » ★

Turquie

Assassinat politique dans le climat de terreur

Le Parti des travailleurs de Turquie (EMEP) a fermement condamné l'attaque qui a coûté la vie à une militante du Parti Démocratique des Peuples (HDP). L'auteur de cet attentat a été arrêté, mais son passé – il a notamment été envoyé en Syrie dans la guerre d'Erdogan contre les forces kurdes – et la facilité avec laquelle il a pu entrer dans les bureaux du HDP à Izmir, « protégé » par la police (!), montrent qu'il ne s'agit pas de l'acte d'un déséquilibré comme essaient de l'accréditer les autorités turques. D'autant qu'il intervient dans un contexte de criminalisation de toute opposition au régime autoritaire d'Erdogan. Nous reproduisons la déclaration du parti frère de Turquie, EMEP, publié dans le journal Evrensel.

Ceux qui créent un climat délétère de provocation sont responsables de l'attaque contre le HDP

« Deniz Poyraz, membre du HDP et employée du parti, est morte dans une attaque armée contre le bâtiment de l'organisation provinciale du Parti démocratique du peuple (HDP) d'Izmir. Cette attaque est le résultat d'une lâche provocation et nous la condamnons fermement.

Plutôt que de savoir qui est le tireur, il faut se demander d'où il tire sa capacité de nuire et sur quel climat politique il s'appuie.

Le HDP est la cible du bloc au pouvoir depuis des mois. Chaque fois que les porte-parole du gouvernement ouvrent la bouche, ils lancent des ordres demandant l'interdiction du HDP. En parallèle de ces discours, la

justice ouvre un dossier de dissolution du parti.

Le HDP a été soumis à un lynchage politique dans les médias dominants, mais les porte-parole du HDP n'ont pas la possibilité de se défendre publiquement.

Ceux qui créent ce climat de haine sont responsables de ces provocations grossières.

Rappelons que des provocations similaires ont eu lieu à Ankara lors des audiences de l'« Affaire Kobane ».

Ces attaques contre le HDP, qui est le troisième plus grand parti de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (TBMM) sont un coup porté au droit de s'engager en politique et aux libertés politiques.

L'homme détenant tous les pouvoirs

(Ndt : R. T. Erdogan) a essayé de criminaliser toute lutte sociale à travers le HDP. Ce que l'ordre des gangs mafieux au pouvoir a fait au pays doit être considéré en parallèle de cet événement grave.

Les forces du travail et de la démocratie devraient accroître la solidarité contre de telles attaques et provocations qui ont lieu à partir d'un seul centre. Car ce qui est essentiel, ce sont les revendications du peuple pour le travail, le pain, la liberté, la démocratie et la justice. Non seulement le tireur, mais aussi ceux qui sont à l'origine de l'attaque, doivent être retrouvés, ce sombre complot doit être dévoilé et tous les responsables doivent être traduits en justice. » ★

Amérique latine

Ni la réaction ni la répression n'étoufferont la contestation sociale

Au Pérou

L'élection surprise de Pedro Castillo, représentant de la gauche radicale péruvienne, est venue démontrer une fois de plus l'aspiration profonde des peuples d'Amérique latine à en finir avec les politiques ultralibérales imposées par leurs gouvernements, le FMI et la Banque mondiale et les conséquences dramatiques de ces politiques sur les masses populaires notamment en matière de services publics, d'éducation et de santé. Des conséquences encore aggravées par la pandémie de Covid-19 et l'aiguise-ment de la crise.

Mais trois semaines après son l'élection à la présidence au cours d'un duel très serré avec Keiko Fujimori, représentante de la droite conservatrice, le nouveau président n'a toujours pas été désigné officiellement. La bourgeoisie et la réaction contestent violemment cette victoire et multiplient les manœuvres juridiques pour faire invalider l'élection de Castillo, tout en menaçant de recourir à l'armée, à l'image de ce qu'elle avait fait en Bolivie : près d'un millier de recours déposés sur fond de tentative d'achat de magistrats du Jury national des élections (JNE), à hauteur de 3 millions de dollars, pour faire pencher la balance en faveur de K. Fujimori, agressions physiques et mobilisations violentes... Samedi 26 juin, les partis de droite, avec le renfort de l'église, appelaient leurs partisans à manifester dans toutes les villes du pays pour « renforcer la démocratie » et dire « non au communisme » !

Mais même si son élection est confirmée, la tâche qui attend Pedro Castillo est immense. Il devra composer avec un Congrès très conservateur, qui a bloqué tout le travail du gouvernement pendant cinq ans, l'exécutif étant pieds et poings liés face au Parlement du fait de la constitution mise en place par l'ancien président Fujimori. Une Constitution que Pedro Castillo s'est engagé à réformer dès qu'il sera président, mais pour imposer la convocation d'une nouvelle constituante et mener à bien les réformes sociales promises, la nationalisation des principales richesses minières du pays, il devra s'appuyer sur la mobilisation des masses populaires péruviennes qui l'ont élu, notamment des ouvriers des mines, des secteurs de la petite paysannerie et du secteur informel, des populations indigènes et des régions les plus défavorisées du pays. Depuis plusieurs années, on assiste à une montée en puissance du mouve-

ment ouvrier et populaire. En 2017, d'importantes grèves des travailleurs des mines dans le sud du pays contre la privatisation et les conditions de travail avaient eu lieu, mais aussi dans l'éducation, dans la paysannerie... Cette année, malgré la pandémie, les travailleurs de la santé se sont mobilisés contre la précarité de leurs conditions de travail, et entre décembre 2020 et janvier 2021, les travailleurs agricoles de Ica et du nord du pays ont mené une grande grève avec coupures des routes, etc. Le peuple péruvien, riche de son expérience de lutte, n'entend pas se laisser déposséder de sa victoire et depuis l'arrivée en tête de Pedro Castillo, la mobilisation populaire ne faiblit pas.

En Colombie

Cela fait deux mois qu'un fort mouvement de contestation sociale et de grèves secoue la Colombie. C'est l'introduction d'un paquet fiscal régressif qui aurait ajouté une taxe de 19 % sur toute une série de biens et de services essentiels (eau, électricité, gaz naturel, essence, produits alimentaires de base comme la farine, les céréales, les pâtes, le sel, le lait et le café) – alors que selon les chiffres officiels, 42.5 % de la population vit dans la pauvreté et que 50 à 60 % des travailleurs ne sont pas déclarés – qui a mis le peuple colombien dans la rue. La violence de la répression à l'encontre des manifestations pacifiques, loin de calmer les protestations n'a fait que les amplifier et mettre dans la rue des secteurs de plus en plus larges de la population colombienne : le mouvement syndical, le secteur informel, les paysans, les communautés indigènes, les femmes, les étudiants, les jeunes, de larges secteurs de la petite bourgeoisie des villes... Nous nous sommes fait l'écho dans les deux précédents numéros de La Forge de ce mouvement social et populaire inédit en Colombie. Celui-ci s'est traduit non seulement par d'importantes grèves et blocages de l'acheminement de la production dans les secteurs clés de l'économie (mines, café...) mais aussi des grèves massivement suivies dans l'éducation, la santé, les transports... Mais c'est surtout l'émergence de la jeunesse, des femmes et des mères des familles populaires, leur organisation dans les quartiers pour assurer le ravitaillement et la protection des jeunes manifestants, et le caractère



Manifestation contre le gouvernement, le 15 mai dernier, devant le Monument des Héros à Bogota.

radical de la contestation qui marquent ce mouvement. Au-delà du rejet des mesures fiscales antipopulaires du gouvernement Duque, dont il a dû annoncer le retrait pour tenter de calmer la contestation sociale, c'est à l'ensemble de sa politique ultralibérale et à la militarisation de la société colombienne marquée par la toute-puissance de la police, de l'armée et des forces paramilitaires qui continuent d'agir en toute impunité, que s'en prennent les manifestants. La réponse du gouvernement Duque a été une répression violente. Fin juin, on dénombrait plus de 70 morts, des milliers de blessés, une trentaine de viols par des policiers et 460 personnes disparues. Il est à craindre que suite à la tentative d'attentat dont l'avion présidentiel a été la cible fin juin à la frontière vénézuélienne cette répression s'intensifie. Mais dans le même temps, face à la violence de l'Etat, la résistance s'organise.

Au Nicaragua

Les pressions exercées par l'impérialisme US et un secteur de la droite traditionnelle nicaraguayenne contre des proches et des personnalités du gouvernement de Daniel Ortega en vue de le remplacer par un homme plus à même de défendre leurs intérêts, ne doivent pas masquer le fait que ce dernier a abandonné depuis longtemps les revendications sociales et anti-impérialistes portées par la révolution sandiniste qui l'avait porté au pouvoir en 1979. Aujourd'hui, il représente les intérêts d'une fraction de la bourgeoisie nicaraguayenne qui mène une politique ouvertement réactionnaire avec des orientations économiques antipopulaires qui lui ont valu les félicitations

du FMI et une répression de la lutte sociale. En 2018, face aux conditions de vie de plus en plus difficiles, à l'explosion du chômage et à la précarisation de l'emploi, un large mouvement de révolte populaire avait gagné l'ensemble du territoire national. Mouvement très violemment réprimé, qui avait fait quelque 400 morts. Confronté à une baisse sans précédent de sa popularité et en prévision des prochaines présidentielles qui doivent se tenir en novembre 2021, Ortega s'est lancé dans une répression plus subtile en recourant à de fausses accusations visant les candidats potentiels dans le but de décourager les secteurs de la bourgeoisie qui lui sont opposés et à passer des accords avec d'autres.

Pour les peuples du Nicaragua, les travailleurs des villes et de la campagne, les étudiants, les femmes... l'avenir n'est pas dans le remplacement d'Ortega par une autre fraction de la bourgeoisie mais dans la lutte organisée contre la bourgeoisie et la réaction pour la satisfaction de leurs aspirations au progrès social, à la démocratie et contre la domination impérialiste en s'appuyant sur l'expérience acquise lors de la révolution sandiniste de 1979 et du mouvement de 2018. ★

Déclaration des partis et organisations marxistes leninistes sur la situation en Amérique latine et les tâches qui en découlent – Juin 2021

A lire sur notre site : <https://www.pcdf.net/declaration-des-partis-et-organisations-marxistes-leninistes-sur-la-situation-en-americaine-latine-et-les-taches-qui-en-decoulent-juin-2021/>

Le Sahel « françafrican »

Une succession de guerres et de coups d'Etat

La brève chronologie que nous établissons ici illustre les difficultés de l'impérialisme français dans cette ancienne zone coloniale. Les régimes réactionnaires, criminels et hennis de leurs peuples, qu'il soutiennent sont de plus en plus instables. La « guerre contre le terrorisme » qu'il prétend mener n'a pas empêché celui-ci de s'étendre comme une traînée de poudre dans tous les Etats de la région. L'obligation dans laquelle il se trouve aujourd'hui de réorienter son dispositif militaire au Sahel est un aveu d'échec ; ce qui ne veut pas dire qu'il se retire et qu'il n'est plus dangereux. Plus que jamais, nous disons : « **retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel !** »

Juin 1982 : La France soutient le coup d'Etat d'Hissène Habré au Tchad. Idriss Déby est aux côtés d'Hissène Habré. La Libye appuie le président déchu Goukouni Oueddeï.

Août 1983 : La France déclenche l'opération Manta en soutien au Tchad dans le conflit tchado-libyen. Février 1986 : Déclenchement de l'opération Epervier, dans la même configuration que Manta.

Octobre 1987 : Coup d'Etat de Blaise

Comparé au Burkina. Soutenu jusqu'au dernier moment par la France, il sera renversé par une insurrection populaire en octobre 2014. **Décembre 1990** : Nouveau coup d'Etat au Tchad ; Idriss Déby chasse Hissène Habré avec l'aide des services de renseignement français. L'opération Epervier se poursuit. Mars 2011 : Sous couvert de l'ONU et avec l'appui logistique de l'impérialisme US, les armées françaises et britanniques bombardent la Libye. Le régime libyen tombe avec l'assassinat de Kadhafi en octobre. Des groupes armés se servent dans les stocks d'arme de l'ex-armée libyenne et se répandent dans toutes la région.

Mars 2012 : Amadou Toumani Touré, président du Mali depuis 2002, est renversé par un coup d'Etat.

Janvier 2013 : Les groupes armés font régner la terreur dans le nord du Mali. Ils progressent vers le Sud du Mali. Hollande déclenche l'opération Serval sous couvert de « lutte contre le terrorisme ».

Septembre 2013 : A l'issue de la « transition » issue du coup d'Etat de 2012, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) est élu à la présidence du Mali.

Août 2014 : Barkhane remplace les

opérations Serval et Epervier

Décembre 2014 : Première opération militaire des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) entre les forces de l'opération Barkhane.

Juin 2020 : Les mobilisations populaires s'intensifient au Mali réclamant le départ d'IBK et contestant de plus en plus fortement l'occupation militaire française.

Juillet 2020 : Florence Parly, ministre des Armées, annonce que « la France lance la Task Force Takuba, constituée d'unités mixtes sahéliennes et européennes qui iront ensemble au combat ».

Août 2020 : IBK est renversé par un coup d'Etat. Une junte militaire prend les commandes du Mali. Le colonel Assimi Goïta prend la direction du Comité national pour le salut du peuple (CNSP).

Septembre 2020 : Bah N'Daw est désigné président de la Transition par la junte militaire (constituée autour du CNSP). Assimi Goïta, est nommé vice-président, chargé des questions de défense et de sécurité.

Avril 2021 : Idriss Déby est tué dans un affrontement avec des groupes rebelles. La France perd « un allié

essentiel ». Un Conseil militaire de transition est mis en place, il est dirigé par son fils le général Mahamat Deby Itno. Il est adoubé par la France.

Mai 2021 : Nouveau coup d'Etat dans le coup d'Etat au Mali. Le président Bah N'Daw et le Premier ministre Moctar Ouane, sont arrêtés. Goïta se proclame président de la Transition. 30 mai 2021 : Macron annonce que « la France retirerait ses troupes si le Mali allait « dans le sens » d'un islamisme radical ».

3 juin 2021 : La France annonce la suspension « provisoire » de la coopération militaire bilatérale entre les armées françaises et maliennes.

10 juin, lors d'une conférence de presse en marge du G7, Macron annonce la fin prochaine de l'opération Barkhane et le renforcement du dispositif militaire Tabuka, basé sur des « forces spéciales » de pays européens.

3 juillet : La France indique qu'elle « prend acte des engagements des autorités maliennes de transition » et qu'elle a « décidé la reprise des opérations militaires conjointes ainsi que des missions nationales de conseil, qui étaient suspendues depuis le 3 juin dernier ». ★

Le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque sur le massacre de Solhan (Burkina Faso) Non aux attaques terroristes et aux assassinats ciblés et de masse

En avant pour la construction d'un vaste mouvement d'unité populaire pour le changement révolutionnaire !

Dans la nuit du 4 au 5 juin, des hommes armés ont fait irruption sur les deux sites d'orpailage du village de Solhan, à l'Est du Burkina, près de la frontière avec le Niger. Ils se livrent à un massacre d'une violence inouïe : enfants et vieillards, militants de l'ODJ... personne n'est épargné. Le 5 juin, ils reviennent, pillent et détruisent des biens des populations. Le bilan fait état de plus de 180 morts et de nombreux disparus.

Dans une déclaration qui peut être consultée dans son intégralité sur notre site www.pcof.net, le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCRV), dénonce l'incapacité des autorités politiques et militaires burkinabè à assurer la sécurité de la population : « *L'hécatombe de Solhan n'est que la suite d'une recrudescence dramatique des attaques terroristes sur notre territoire. [...] Un tiers de notre territoire est hors de contrôle de notre administration et de notre armée. Des bandes terroristes de plusieurs dizaines de motos se promènent dans certaines provinces de notre pays, pillant et brûlant des écoles et autres infrastructures socio-économiques [...]. Les tentatives d'auto-défense des populations sont*

réprimées ou contraintes à se mettre sous la direction des mêmes chefs militaires corrompus, affairistes et complètement vomis de la troupe. [...] Le pouvoir du MPP n'a rien trouvé de mieux que la répression des masses populaires. [...] C'est donc la guerre au peuple en lieu et place d'une guerre anti-terroriste. »

Le PCRV accuse également l'armée française présente dans les zones où se perpétuent les massacres : « *L'armée française [...] est cantonnée à Kamboinsin et mène, sans aucun contrôle de la part de notre administration, des opérations dans tout le pays et même au-delà [...]. Le massacre de Solhan et la série noire des assassinats montrent que ce n'est sûrement pas dans le but de la sécurité des habitants de notre pays. [...] Le prétendu retrait de Barkhane du Sahel est une fausse annonce pour duper le peuple et l'opinion car la France ne saurait renoncer à ses intérêts dans la région. La sanctuarisation et la persistance des attaques terroristes traduisent donc la faillite totale et la décomposition avancée de l'Etat néocolonial dans notre pays. C'est pourquoi la solution au terrorisme doit être envisagée dans une lutte globale*

contre le néocolonialisme dans notre pays. »

Le PCRV, qui appelle à la solidarité des populations des zones d'accueil avec les « *suppliciés de Solhan et tous les déplacés pour cause du terrorisme* », indique que « *dans l'immédiat, pour vaincre le terrorisme, la solution réside dans l'auto-défense du peuple* ». Il « *appelle les masses à s'unir avec lui pour chasser l'impérialisme, principalement français et ses amis terroristes* ». Soulignant la nécessité de « *rejeter les illusions putschistes* » et de « *dénoncer les fauteurs de guerre civile réactionnaire* », il « *invite le peuple à poursuivre les luttes populaires en cours sans répit et à mieux s'organiser pour les approfondir et élargir leur base* ». Sa déclaration s'achève sur une appel à « *poursuivre et intensifier la construction d'un vaste mouvement d'unité populaire pour un changement révolutionnaire dont les prémisses sont de plus en plus visibles dans certaines régions* ». Ce changement révolutionnaire, passe par « *la réalisation de la Révolution Nationale Démocratique et Populaire au moyen de l'insurrection générale armée (IGA), seule solution au terrorisme et aux autres maux qui tenaillent notre peuple.* » ★

L'horreur répétée des massacres provoque une forte indignation dans la population. Les manifestations du 3 juillet à l'appel de « l'opposition » institutionnelle en sont le reflet.

Les organisations démocratiques, anti-impérialistes et révolutionnaires qui structurent le mouvement populaire et travaillent à son unité se mobilisent pour organiser la solidarité avec les victimes des tueries de masse et les déplacés (1 200 000 personnes). C'est le cas de la CGT-B avec les organisations syndicales regroupées au sein de « l'Unité d'Action Syndicale », du MBDHP (Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples), de l'ODJ (Organisation démocratique de la jeunesse), notamment de sa section France qui a lancé une campagne pour toute sorte de contribution matérielle (y compris des médicaments) et financière.

Cf. notre site www.pcof.net/declarations-suite-aux-tueries-de-solhan-au-burkina-faso/

Non à l'opération militaire européenne Tabuka au Sahel

Communiqué des partis et organisations marxistes-léninistes d'Europe, membres de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes – CIPOML

Depuis 2013, l'impérialisme français a déployé jusqu'à 5 200 soldats au Mali et dans la vaste région du Sahel, sous prétexte de la « guerre contre le terrorisme ». Connue sous le nom de « opération Barkhane », la coalition militaire créée en 2014 sous la direction de l'armée française, a impliqué les armées du Mali, du Tchad, du Burkina Faso, du Niger et de Mauritanie (membre du groupe G5-Sahel).

Le résultat de cette guerre est terrible pour les peuples de ces pays : le chaos économique et social s'est aggravé, des civils, « victimes collatérales » ont été tués par des bombes et des opérations militaires menées par les puissances impérialistes. Pas un seul responsable politique ou militaire n'a été arrêté et jugé pour ces faits ; ils bénéficient d'une totale impunité.

Les paysans ne peuvent plus produire le minimum de nourriture nécessaire à la subsistance des familles pauvres et les attaques et les massacres de la population civile n'ont pas cessé, bien au contraire. Dans la région des « trois frontières » (Mali, Burkina, Niger), 132 civils ont été récemment tués par des groupes armés réactionnaires.

Cette guerre force des millions de personnes à fuir : le Haut-commissariat aux réfugiés de l'Onu (UNHCR) a compté deux millions de déplacés au Sahel au 1er janvier 2021. Ceux qui essaient de fuir la misère et la guerre en tentant de traverser la mer Méditerranée, sont harcelés par la police européenne Frontex et beaucoup meurent dans ce cimetière marin géant.

La « solution » militaire impérialiste est une menace objective au développement des mouvements populaires des travailleurs, paysans, étudiants, femmes... qui luttent pour leur droit à vivre, à décider de leur avenir, pour une réelle indépendance, pour mettre un terme à la domination néocolo-

niale. Les puissances impérialistes soutiennent des gouvernements réactionnaires, tant que ceux-ci facilitent le pillage des ressources de ces pays, notamment les minerais, comme l'uranium, l'or ou les ressources en eau, les terres pour les cultures agro-industrielles contrôlées par des monopoles français, étasuniens et leurs alliés et rivaux.

Malgré cela, la mobilisation des peuples contre la présence militaire française, contre Barkhane, se développe au Mali et dans d'autres pays. Cette opposition, qui s'ajoute à l'impossibilité des forces armées de contrôler cette vaste région, a obligé Macron et les hauts responsables militaires à annoncer la fin de Barkhane.

C'est un aveu d'échec de ce type d'opération militaire, mais cela ne signifie pas le retrait des forces militaires. Tout d'abord, parce que 2 000 soldats français sont censés rester, mais aussi parce qu'un autre dispositif militaire, nommé Tabuka, va être mis en place.

Non à Tabuka, force militaire européenne, liée à l'Otan et à l'impérialisme US

Tabuka sera basée sur des « forces spéciales » des Etats impérialistes et capitalistes européens, pour mener une « opération militaire européenne ». L'Otan participera directement à cette coalition internationale à travers son agence logistique, l'Agence de soutien et d'acquisition – NSPA, qui a été très impliquée dans l'engagement de l'Otan dans la guerre en Afghanistan et dans celle des Balkans. C'est une illustration flagrante des liens étroits entre le projet de « politique de défense européenne » et l'Otan, des liens qui n'ont cessé d'être réaffirmés dans les traités européens. Plusieurs gouvernements de pays de

l'UE participent (Estonie, Suède, Tchéquie, Italie) et d'autres ont annoncé leur future participation (Danemark, Hongrie, Grèce, Belgique, Portugal...) ou, au minimum, leur soutien (Allemagne, Royaume-Uni, Norvège).

Il y a trois raisons principales à l'engagement des pays impérialistes européens et de l'impérialisme US :

- Tout d'abord, essayer d'empêcher le développement de la résistance des peuples d'Afrique qui luttent pour leur libération nationale et sociale, contre la domination de l'impérialisme.

- Ensuite, s'opposer à la présence et à la concurrence d'autres puissances impérialistes, en l'occurrence la Russie qui étend son influence militaire dans des pays comme la Libye, le Mali, la Centrafrique... et la Chine qui cherche à contrôler des matières premières, des sols pour produire de la nourriture... et qui veut gagner de nouveaux marchés pour ses produits, en compétition directe avec les anciennes puissances coloniales (France, Allemagne, Italie...) et l'impérialisme US.

- Enfin, essayer de renforcer la domination de leurs propres monopoles sur ces pays considérés comme leur chasse gardée.

Cela signifie que l'Afrique et en particulier les pays du Sahel, sont au cœur des contradictions entre puissances impérialistes, entre monopoles, ainsi qu'entre une poignée de puissances dominantes et les centaines de millions de personnes des pays semi-coloniaux et dépendants dans le monde.

Cela signifie que les guerres impérialistes dévastatrices vont continuer au nom de la « guerre contre le terrorisme », comme nous l'avons vu en Afghanistan, en Syrie, en Libye, en Irak... avec les mêmes conséquences pour les peuples. Les Etats impérialistes sont les vrais terroristes ; leurs guerres réactionnaires alimentent les

groupes armés réactionnaires, qu'ils soient religieux ou purement criminels.

Les peuples sont les premières et principales victimes de ces guerres. C'est pourquoi, nous continuons à dire « non aux guerres impérialistes contre le terrorisme ».

En tant que partis et organisations de pays européens, nous disons « non à la coalition militaire européenne » contre les peuples d'Afrique. « UE, bas les pattes des ressources naturelles d'Afrique ». Nous mettons en avant l'exigence « troupes étrangères, hors du Sahel », « UE, Otan, hors d'Afrique ».

Nous dénonçons et combattons les politiques qui essaient de camoufler la nature impérialiste de l'UE et de créer des illusions sur la possibilité de changer sa nature, en particulier celles des forces social-démocrates qui promeuvent l'UE en tant que « solution » pour la paix et le progrès. Nous développons la solidarité avec les peuples et leurs organisations qui luttent contre la domination impérialiste.

Nous appelons, dans chacun de nos pays et au niveau européen, les forces révolutionnaires et progressistes, les syndicats, les travailleurs, la jeunesse, les femmes... à développer l'opposition à la participation à Tabuka et aux alliances militaires impérialistes.

Nous mettons en avant le soutien du mouvement prolétarien au mouvement de libération des peuples opprimés et dominés, contre notre ennemi commun, l'impérialisme, et le droit des peuples à décider de leur avenir. Nous soutenons résolument les partis frères d'Afrique qui développent leur action révolutionnaire contre l'impérialisme et le néocolonialisme.

Nous appelons à rejoindre le combat pour le renversement révolutionnaire du système capitaliste impérialiste, pour le socialisme.

Juillet 2021

Signataires :

Organisation pour la construction du Parti Communiste des Ouvriers d'Allemagne – Arbeit Zukunft ; Parti Communiste des Ouvriers du Danemark – APK ; Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste) – PCE (ml) ; Parti Communiste des Ouvriers de France – PCOF ; Plate-forme Communiste d'Italie, pour le Parti Communiste du Proletariat d'Italie ; Organisation Marxiste-Léniniste Révolution de Norvège ; Alliance Révolutionnaire du Travail (Savezrada) de Serbie ; Parti du travail de Turquie – EMEP.

Membres de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes – CIPOML.